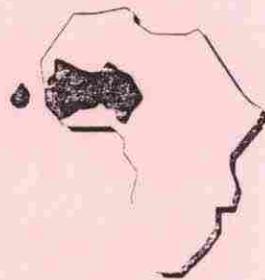


Cils

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.57 / 58**



**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER**

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR GRN/LCD

PREDAS

PROJET REGIONAL DES ENERGIES DOMESTIQUES ET ALTERNATIVES AU SAHEL

**ACTES DE L'ATELIER
REGIONAL DU PREDAS**

Cils

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.57 / 58**



**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER**

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR GRN/LCD

PREDAS

PROJET REGIONAL DES ENERGIES DOMESTIQUES ET ALTERNATIVES AU SAHEL

**ACTES DE L'ATELIER
REGIONAL DU PREDAS**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1 - CEREMONIE D'OUVERTURE	5
2 - DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	6
2.1. <i>Introduction à l'atelier</i>	7
2.2 - <i>Présentation de l'étude de préfaisabilité</i>	9
2.3. <i>Présentations du PRS et du PED-SAHEL</i>	21
A/ - LE PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE (PRS)	21
B/ - LE PROGRAMME ENERGIE DOMESTIQUE-SAHEL/GTZ.....	21
2.4. <i>Commentaires et observations des Etats et du CILSS</i>	22
A – DES ETATS.....	22
B – DU CILSS	22
2.5. <i>Les Travaux des Commissions</i>	22
2.6. <i>Communiqué Final</i>	31
3. CEREMONIE DE CLOTURE	33
ANNEXES	34
Annexe 1 : <i>Programme de Travail de l'Atelier de Bissau sur le PREDAS</i>	35
Annexe 2 : <i>Allocution de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Ressources Naturelles et de l'Environnement de la République de Guinée-Bissau à l'ouverture de l'Atelier sur le Programme Régional des Energies Domestiques au Sahel (PREDAS)</i>	39
Annexe 3 : <i>Discours de Monsieur Idé BANA, Représentant le Secrétaire Exécutif à l'ouverture de l'Atelier sur le PREDAS</i>	42
Annexe 4 : <i>Discours de Monsieur CARREAU, Représentant de l'Union Européenne à l'ouverture de l'Atelier PREDAS</i>	46
Annexe 5 : <i>Termes de Référence de l'Atelier PREDAS</i>	48

<i>Annexe 6 :Les communications par pays : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.....</i>	51
<i>Annexe 7 :Motion de remerciement des participants à l'Atelier de Bissau adressée aux Autorités Bissau-Guinéenne.....</i>	62
<i>Annexe 8 :Discours de Son Excellence Monsieur le Ministre du Développement Rural des Ressources Naturelles et de l'Environnement à la clôture de l'Atelier Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel</i>	64
<i>Annexe 9 :Liste des participants à l'Atelier de Bissau</i>	67

INTRODUCTION

Du 23 au 26 Mars 1998, s'est tenu à Bissau, sous l'égide du CILSS, l'Atelier sur le Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au SAHEL (PREDAS).

l'atelier a enregistré la participation d'une soixantaine de personnes comprenant les représentants des ministères chargés de l'Energie, de l'Environnement/Forêts des neuf pays membres du CILSS ; les représentants des partenaires au développement et des personnes ressources.

La rencontre de Bissau se situe dans le processus de formulation du document de Projet du PREDAS engagé depuis deux ans. Les participants ont examiné l'étude de préfaisabilité soumise aux Etats par le Consultant CILSS/UE. Cette étude comprenait une présentation par pays et une synthèse régionale de la problématique de l'énergie domestique dans les pays membres du CILSS ; les actions complémentaires à mener et les aspects techniques, organisationnels et financiers permettant la mise en œuvre du PREDAS tant au niveau régional que national.

Tirant les leçons des différentes approches de gestion du sous-secteur des énergies domestiques dans les pays du Sahel, les participants ont longuement discuté sur les expériences porteuses en cours dans certains Etats membres et réaffirmé la nécessité de valoriser l'expertise sahélienne dans le cadre du PREDAS.

Sur le constat, l'atelier s'est accordé sur la problématique de l'énergie domestique marqué par :

- i) une prépondérance des ressources ligneuses, les combustibles ligneux représentant 85 % de l'énergie consommée par les ménages ; 85 % de l'énergie consommée par les ménages ;
- ii) les difficultés d'approvisionnement durable des centres urbains en bois et charbon de bois ;
- iii) les situations contrastées selon les pays dans les modes de consommation des combustibles modernes (gaz, kéroslène, électricité etc.) ;
- iv) la faiblesse de l'appui institutionnel au secteur de l'énergie domestique, à la fois en termes de stratégies de structures et de mémoire institutionnelle ;
- v) enfin, une inégalité des pays face aux soutiens financiers internationaux.

C'est pourquoi, l'atelier a insisté sur la nécessité de faire du PREDAS un cadre d'échanges d'expériences et de cohérence à l'échelle régionale des actions menées par le CILSS en matière d'énergie domestique. Une large consensus s'est dégagé pour l'appui à la formulation et à la mise en œuvre de Stratégies Energies Domestiques susceptibles de garantir l'approvisionnement durable des populations sahéliennes et l'utilisation rationnelle des énergies. Les résultats de l'atelier ont permis d'approfondir les lignes stratégiques et les activités du PREDAS telles que définis par l'étude de préfaisabilité. L'atelier a également permis de mieux cerner le contenu organisationnel et les aspects institutionnels du PREDAS. Enfin, les participants ont noté que l'existence d'un tel programme bénéficie d'un contexte d'intervention favorable, de l'appui solide de plusieurs partenaires au développement (Union Européenne, Allemagne, France, Pays-Bas, etc.) et ils ont souhaité que le PREDAS serve de cadre de cohérence des initiatives en cours (RPTES/ Banque Mondiale, PED/GTZ-Sahel, PEC/UEMOA, etc.) dans la sous-région.

Comme le disait le Ministre Bissau-Guinéen chargé des Ressources Naturelles et de l'Environnement «la rencontre de Bissau marque un jalon important dans le lancement du Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques au Sahel PREDAS) combien cher à nos pays »

1 - CEREMONIE D'OUVERTURE

Dans son discours d'ouverture de l'atelier le Secrétaire d'Etat Bissau Guinéen, après avoir souhaité la bienvenue aux participants a dressé le constat suivant «C'est un lieu commun de constater que l'énergie domestique en Afrique et au Sahel notamment, est restée pendant longtemps et demeure le parent pauvre du secteur énergétique , alors qu'il occupe le part la plus importante dans les bilans énergétiques de nos pays ».

Monsieur Roberto Quissangué s'est, par la suite, interrogé sur la situation de « notre Sahel toujours menacé par la désertification, tandis que le recours au bis-énergie demeure une question de survie pour la grande majorité de nos populations. Comment concilier cette double exigence d'exploitation des ressources tout en garantissant leur pérennité ? » s'est-il interrogé.

Pour le Secrétaire d'Etat Bissau Guinéen, « c'est tout le mérite du CILSS que de conduire de pareilles réflexions en vue de trouver des solutions économiquement viables et techniquement faisable ».

Auparavant, Monsieur Idé BANA au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, situe l'enjeu que représente un tel Pogramme à vocation régionale et qui fait partie du Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles. Après avoir passé en revue les leçons tirées des expériences du CILSS en matière de gestion de l'offre et de la demande d'énergie, Monsieur Idé BANA a précisé que cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un « processus de concertation régionale et de validation cher au CILSS ».

Lui précédent, Monsieur CARREAU, Représentant de l'Union Européenne, a salué la tenue d'un tel atelier et marqué l'attachement de l'Union Européenne comme les autres partenaires à la réussite de cette rencontre. Insistant sur le contexte favorable et la justification du PREDAS, le Représentant de l'Union Européenne a relevé que "ce programme avec sa dimension régionale et ses dimensions nationales me paraît particulièrement bienvenu, car il est innovateur par son approche qui n'est pas celle d'un projet (comme l'a été par exemple le Projet Régional Gaz Butane financé par l'Union Européenne) mais se veut plus large et multidisciplinaire en appui et accompagnement aux Etats de la sous-région pour définir leur politique dans ce secteur sur des bases conceptuelles et méthodologiques harmonisées "¹

2 - DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'Atelier de Bissau a procédé à l'examen des quatre études nationales (Cap-Vert, Guinée Bissau, Mauritanie et Tchad) qui ont été menées dans les pays du CILSS n'ayant pas bénéficiés du projet RPTES de la Banque Mondiale². L'objectif fondamental recherché, à travers ces études est le démarrage du PREDAS sur des bases similaires dans les neuf pays membres du CILSS. Un autre objectif spécifique visé est l'émergence d'un groupe de travail national et l'acquisition collective d'une bonne expérience de production d'un revue des politiques du sous-secteur et des énergies domestiques.

La présentation de ces quatre pays a permis à l'atelier de procéder à une mise à niveau des informations disponibles dans les pays membres du CILSS.

L'Atelier a par la suite enregistré une note introductory présentée par Monsieur Oumar KAMARA, Coordonnateur p.i. du PREDAS suivie par l'exposé de l'étude de préfaisabilité. Par la suite, deux communications ont été faites, l'une sur le Programme Régional Solaire, l'autre sur le Programme des Energies Domestiques (PED/GTZ-Sahel). Les participants ont noté la grande convergence entre le PREDAS et les objectifs du PED-Sahel et souhaité le renforcement du partenariat entre ces deux programmes.

Puis, ce fut autour des délégués des Etats et du CILSS de soumettre aux participants leurs commentaires et observations sur l'étude de préfaisabilité et d'engager des discussions sur les préoccupations des Etats et le document du Projet, avant de poursuivre leurs travaux en commissions.

¹ Voir en annexes les discours du Secrétaire d'Etat Bissau Guinéen aux Ressources Naturelles et de l'Environnement; celui de Monsieur Idé BANA, Représentant le Secrétaire Exécutif du CILSS et celui de Monsieur CARREAU Représentant le l'Union Européenne

² RPTES (Revue de Politique et Programme dans le Secteur des Energies Traditionnelles) n'avait pu couvrir entre 1993-95 que cinq des neuf pays membres du CILSS (Gambie, Burkina Faso, Mali, Niger, et Sénégal)

Les réflexions, amendements et recommandations émanant des deux commissions, ont fait l'objet d'une synthèse adoptée en séance plénière.

Le rapport final de l'atelier décrit les principales étapes, les conclusions pertinentes et la suite à donner à la rencontre de Bissau. Notons que la clôture de l'atelier a été rehaussée par la présence de son excellence, le Ministre du Développement, des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

2.1. *Introduction à l'atelier*

Monsieur Oumar KAMARA, Coordonnateur par intérim du PREDAS a présenté aux participants une note introductory comprenant un bref aperçu de la genèse du Programme, les objectifs de l'atelier de Bissau, les résultats attendus et la méthodologie de travail.

NOTE INTRODUCTIVE DU PREDAS³

- 1 → Le CILSS souhaite à tous les participants la bienvenue à l'Atelier sur la Promotion des Energies Domestiques au Sahel qui se tient à Bissau du 23 au 26 Mars 1998. L'organisation vous présente ses excuses pour tous les désagréments constatés et autres imperfections et compte sur votre compréhension.
- 2 → Le Programme de Promotion des Energies Domestiques au Sahel (PREDAS) s'inscrit dans l'un des deux Programmes Majeurs Politiques du CILSS, à savoir la Gestion des Ressources Naturelles.
- 3 → L'objectif global du PREDAS est d'aider à l'approvisionnement durable des populations en énergie domestique.
- 4 → La problématique de l'énergie domestique au Sahel souligne :
 - i) la prépondérance des ressources ligneuses, les combustibles traditionnels représentant 85 % de l'énergie consommée par les ménages ;
 - ii) les difficultés d'approvisionnement durable des centres urbains en particulier en bois et charbon de bois ;

³ Communication présenté par Monsieur Oumar KAMARA, Coordonnateur par intérim du Programme Régional des Energie Domestiques et Alternatives au Sahel

- iii) des situations contrastées selon les pays dans les modes de consommation des combustibles modernes (gaz, kérosène, électricité, etc.);
- iv) la faiblesse de l'appui institutionnel au sous-secteur de l'énergie domestique (en termes de stratégies, comme en termes de structures) ;
- v) enfin, une inégalité des pays au niveau des réalisations comme dans la mobilisations des soutiens financiers internationaux.

Le but du PREDAS est de :

- vi) Servir de cadre d'échanges et de cohérence à l'échelle régionale, celle du champ couvert par le CILSS, des politiques et activités en matière d'énergie domestique.

Pour cela le PREDAS dispose :

- i) des leçons tirées de ses expériences antérieures : Programme Régional Foyers Améliorés, Programme Régional Gaz Butane, Programme Régional Solaire, Programme de Lutte contre la Désertification, etc. ;
- ii) du soutien constant et renouvelé de l'Union Européenne, notamment dans la mise en œuvre du présent Programme ; trois pays, la France, les Pays-Bas et la République Fédérale d'Allemagne ont été particulièrement actif dans ce Programme ;
- iii) d'un partenaire privilégié, le PED/GTZ-Sahel, travaillant en synergie avec le CILSS. Ce Programme est dans une phase d'orientation (1996-1998) qui sera suivie par une phase de trois (3) ans dite de réalisation ;
- iv) d'un contexte d'intervention favorable au sous-secteur des énergies domestiques avec l'existence d'autres Programmes en cours tels que le RPTES (Banque Mondiale), PEC (UEMOA), etc.

5 ➔ Objectif global de l'Atelier :

Cet Atelier s'inscrit dans la préparation définitive du dossier de programme détaillé, comprenant les activités, les aspects techniques, organisationnels et financiers, permettant la mise en œuvre du PREDAS.

Les objectifs spécifiques sont donc les suivants :

- i) tirer les leçons des différentes approches de gestion du sous-secteur des énergies domestiques dans les pays sahéliens ;
- ii) faire davantage connaître les expériences porteuses en cours dans certains Etats membres ;
- iii) échanger sur les meilleures approches de valorisation de l'expertise sahélienne dans le cadre du PREDAS ;
- iv) échanger sur les approches adéquates entre le PREDAS et les autres Programmes en cours (PED/GTZ, PEC/UEMOA, RPTE/Banque Mondiale, FAO, etc.) ;
- v) échanger sur les aspects organisationnels et le contenu PREDAS aux niveaux régional et national.

6 → Résultats attendus de l'Atelier

- R1 Les lignes stratégiques et les activités du PREDAS telles que définies par l'étude de préfaisabilité au niveau régional et par pays sont approfondies ; de même que le cadre de cohérence avec les initiatives en cours ;
- R2 Le contenu organisationnel du PREDAS et les aspects institutionnels tels que définis par l'étude de préfaisabilité sont approfondis et bien compris par les participants.

2.2 - Présentation de l'étude de préfaisabilité

L'étude de préfaisabilité présentée par Monsieur René MASSE, Consultant CILSS/UE comprend 3 volumes :

- ◊ Le volume 1 : sur les axes prioritaires du programme, son cadre Organisationnel, le programme d'investissement et les actions complémentaires
- ◊ Le volume 2 : comprend les termes de référence et le calendrier des études complémentaires que le consultant a jugé nécessaire, avant l'élaboration de l'étude de faisabilité proprement dite ;
- ◊ Le Volume 3 : représente les monographies des neuf pays membres du CILSS auxquels un document de synthèse sur la situation régionale est joint.

Les discussions en plénières ont permis aux participants de se prononcer sur les monographies par pays, de pointer leurs remarques et de faire des suggestions. Ils ont souligné la pertinence des études complémentaires, mais ils sont également indiqué que ces études ne doivent pas constituer un préalable à la finalisation de l'étude de faisabilité.

Par conséquent, les travaux en commissions ont surtout porté sur le volume 1 de l'étude de préfaisabilité dont voici l'économie.

RESUME DE L'ETUDE

Le contexte :

1. Il n'y a pas un commun dénominateur aux besoins actuels de l'ensemble des neufs Etats membres du CILSS, dans le domaine des énergies domestiques. Chaque pays a une problématique particulière, des ressources exploitables et des besoins différents, des savoir faire variés, une organisation institutionnelle et une réglementation de ces secteurs spécifique, un état d'avancement de ces types de programmes différent, et enfin des partenaires internationaux différents. Pour être utile à chacun de ces Etats, le PREDAS ne peut donc pas proposer des projets de terrain standards, qui seraient inévitablement décalés par rapport aux attentes des uns ou des autres.
2. En terme de méthode, il est aujourd'hui nécessaire et possible de raisonner à l'échelle d'un "**plan de sortie de la crise du bois de feu**". Cette approche signifie qu'il s'agit non plus de sélectionner des actions financièrement rentables ou s'inscrivant dans les critères d'une ligne de crédit disponible (sur la protection de l'environnement, sur l'énergie...) ; il s'agit plutôt de choisir un ensemble cohérent d'interventions, sur la base de leur capacité à apporter une réponse durable à la crise nationale du bois de feu. Parmi les actions ainsi financées s'en trouvera t-il vraisemblablement certaines peu rentables, stricto-sensus : mais elles auront été choisies par opposition à d'autres, encore moins rentables sur le plan financier et/ou aux effets encore plus néfastes sur l'environnement.
3. Les prévisions d'évolution démographique présentées dans chacun des documents de synthèse nationale du PREDAS, et en particulier les perspectives de croissance des populations urbaines dans la prochaine décennie renforcent encore l'exigence d'une approche urbaine de la crise du bois énergie. Cela suggère, en terme de méthode, une approche par "**bassin d'approvisionnement en bois énergie des villes**". C'est à cette échelle géographique qu'il semble pertinent d'organiser des **schémas directeurs d'approvisionnement en énergie domestique**, associant toutes les sources d'énergie pour satisfaire la demande.

4. Les principales villes des pays enclavés du Sahel consomment encore essentiellement du bois de feu pour cuire les aliments; mais déjà s'observe un passage vers le charbon de bois. Cette transition énergétique du bois vers le charbon, ajoutée à la prévision de forte croissance démographique des villes, va accentuer la difficulté d'approvisionner ces villes en énergies domestiques dans les années à venir. Il est important d'élaborer les schémas directeurs d'approvisionnement en tenant compte de cette probable évolution.

5. Si tous les experts s'accordent à penser qu'il convient de mieux aménager et mieux gérer les ressources ligneuses résiduelles, tous aussi déplorent l'absence de cartes actualisées de localisation de ces ressources, la méconnaissance de leur état réel et de leur capacité annuelle de production naturelle. Les cartes forestières les plus récentes, sauf exception comme au Mali, datent de plusieurs décennies et sont donc incapables à refléter la réalité. De nombreux projets ont pourtant produit des cartes ou sont sur le point de le faire. S'il n'en reste pas de trace c'est que d'une part, il n'existe pas de "**mémoire institutionnelle**" chargée de rassembler, conserver et mettre ces cartes à la disposition des opérateurs, et d'autre part que l'information cartographique, formatée au gré des producteurs, est difficile à rassembler dans une même base de données, ou dans un même Système d'Informations Géographiques.

6. On observe une compétition inégale entre le bois énergie et les énergies alternatives. Le bois est, de fait, "subventionné par l'environnement", alors que l'on refuse dogmatiquement de subventionner sous forme monétaire les énergies alternatives concurrentes. L'approche "sortie de crise" seule oblige le planificateur à choisir sinon les plus rentables, du moins les moins mauvaises solutions pour approvisionner durablement les villes. Alors peut être la promotion d'une énergie de substitution intrinsèquement non rentable pourrait être préférée à la poursuite de la destruction irréversible d'une ressource ligneuse.

7. Le domaine des énergies domestiques n'est pas un secteur à part entière, car il implique toujours plusieurs départements techniques. Les bailleurs de fonds ont également traditionnellement une approche sectorielle du développement. C'est pourquoi dans le domaine des énergies domestiques, les projets sectoriels ont été privilégiés, au détriment d'une approche globale, seule capable d'apporter des solutions à la dimension du problème national posé. Une nécessaire coordination et cohérence ne peut trouver son efficacité qu'au niveau national.

Cela suppose l'adoption par le Gouvernement d'un "plan de sortie de crise énergie domestique"⁴ opposable à toutes les organisations nationales et internationales.

⁴ Ce Plan peut bien sûr prendre d'autres dénominations et s'appeler Programme ou Stratégie Energies Domestiques, mais nous utiliserons ce vocable pour rappeler qu'il s'agit d'une programmation d'un ensemble d'actions, multisectorielles, dont la mise en œuvre simultanée est susceptible d'apporter une solution durable et à l'échelle de la crise du bois de feu.

Ce plan est mis en œuvre par une structure nationale, durablement rattachée aux deux départements les plus concernés, qui assure de fait la coordination et la cohérence de tous les efforts de coopération.

Les problèmes principaux à résoudre

8. Absence de mémoire institutionnelle : depuis près de vingt ans, les projets énergies domestiques se suivent sans discontinuer dans ces Etats, et pourtant, les organismes nationaux et internationaux qui interviennent aujourd'hui dans ce sous-secteur continuent de se poser les mêmes questions ! Les causes sont pour la plus part d'ordre méthodologique ; i) "l'approche par projets" d'abord, qui confine à l'intérieur du projet et de son équipe, les informations et productions cartographiques. Lorsque le projet s'achève, que les financements extérieurs sont épuisés, on assiste à la dissolution de l'équipe et à la disparition de sa mémoire, de ses acquis méthodologiques et techniques, de ses productions, ii) l'absence de circulation locale d'informations entre des opérateurs intervenant dans le même domaine ou secteur ; iii) le champs des énergies domestiques est vaste, puisqu'il concerne la foresterie et toutes les formes d'énergie, avec des entrées techniques, sociales, économiques, réglementaires, enfin ; iv) et c'est peut être pour l'avenir le plus important, il ne peut pas y avoir de mémoire, sans méthodes communes pour classer l'information. Pour créer de la synergie avec des informations de sources différentes, encore faut pouvoir les comparer, les ajouter, etc. toutes choses qui exigent une compatibilité de formatage de l'information. Les conséquences sont visibles, avec i) la prédominance du sentiment qu'on ne progresse pas, ou alors très lentement au regard de l'importance des efforts financiers consentis, ii) le gaspillage d'argent, car cette situation conduit à financer à nouveau les mêmes études ou projets, à refaire les mêmes erreurs, mais surtout ; iii) une formidable perte de temps, aux conséquences particulièrement graves dans cette course de vitesse contre la déforestation. Chaque année perdue (passée à ne rien apprendre qui sera transmis) complique le problème, car chaque année perdue voie la ressource ligneuse sur pied, donc la capacité naturelle de production de bois énergie diminuer.

9. Absence de "Plan de sortie de la crise du bois énergie" et d'un environnement institutionnel et réglementaire adapté : encore peu de Gouvernements sahéliens ont adopté un véritable "Plan de sortie de la crise du bois énergie". C'est à dire, d'une part un plan concerté⁵, conçu à la dimension de la crise, opposable durablement à tous les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, et d'autre part une organisation institutionnelle durable, seule mandatée pour mettre en œuvre ce plan, sous le contrôle organisé des responsables politiques concernés. Les causes ? était-il possible d'élaborer des plans de sortie de crise plus tôt ? probablement pas ! Avant d'engager tous les efforts dans une même direction, des phases d'apprentissage et de maturation

⁵ En terme de méthode, ce Plan sera d'autant plus facile à mettre en œuvre qu'il aura été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux, y compris avec les bailleurs de fonds.

étaient inévitables. La logique des bailleurs de fonds a privilégié "l'approche par projets"; on peut dire que dans le passé, "l'offre" de projets financables des pays s'est adaptée à la nature de la "demande" des bailleurs de fonds internationaux : pour mobiliser les financements disponibles, les pays ont formulé des projets conçus sur mesure pour répondre aux critères d'exigibilité des fonds ou lignes de crédits sollicités. C'est ainsi que l'énergie domestique a fait l'objet d'approches sectorielles quant il s'agissait de résoudre un problème sous-sectoriel⁶. Il en résulte, i) une préjudiciable perte de temps : chaque année qui passe, le problème est plus difficile car le capital productif de bois sur pied diminue, et avec lui, la production annuelle de bois, alors que la demande des consommateurs continue d'augmenter, ii) un gaspillage conséquent des moyens investis dans cette lutte, parfois aussi ; iii) un découragement justifié des institutions devant le peu de résultats obtenus après pourtant tant d'efforts.

10. Inégalité des pays devant les soutiens financiers internationaux : certains pays recherchent encore, projets après projets, les financements qui leur font défaut. Les financements vont de préférence où la notion d'ordre domine. Ce qui éloigne les bailleurs de fonds, c'est l'instabilité politique, la désorganisation institutionnelle, qui fait craindre la dilution des efforts et l'inefficacité des actions dans le long terme et parfois aussi le déficit de capacité nationale à formuler des projets et programmes. On observe un effet "boule de neige" : plus les pays sont soutenus, plus ils attirent de nouveaux financements internationaux, au détriment des pays les moins aidés. La localisation des efforts n'est plus dictée par l'urgence de la situation écologique, mais par la recherche d'une efficacité durable du financement international.

Intervention du PREDAS : objectifs/impacts et résultats attendus

11. Le PREDAS est un programme régional, inscrit dans un des deux Programmes Majeurs Politiques du noyau central du CILSS, la Gestion des Ressources Naturelles. Il ne s'agit donc pas d'un carnet de projets de terrains identifiés dans chacun des Etats membres du CILSS, mais plutôt des actions transversales, à forte valeur ajoutée qualitative.

12. Sur le plan des méthodologies, les pays sahéliens n'ont pas tous aujourd'hui besoin d'un appui au même niveau. Cela invite le PREDAS à valoriser ces différences de savoir faire ; cela condamne par avance toute programmation standard, qui imposerait à tous les pays les mêmes types d'actions.

13. Tous ces pays manquent cependant d'un cadre de cohérence pour maximiser les effets des projets entrepris, pour mémoriser et consolider au fur et à mesure les nouveaux acquis. L'absence de vision globale pour canaliser tous les efforts vers des solutions durables pour l'environnement et les populations, contribue à gaspiller les ressources humaines, financières et environnementales.

⁶ Sous-sectoriel pour signifier que la politique énergie domestique s'inscrit dans les secteurs de l'énergie et de la gestion des ressources naturelles, et ne constitue donc pas un secteur homogène.

14. Enfin, le PREDAS est un programme de cinq années, qui pourra donc bénéficier des technologies de l'an 2000 !

Objectif global du PREDAS

15. L'objectif global du PREDAS est d'aider les Etats membres du CILSS à organiser durablement l'approvisionnement en énergie domestiques des populations sahéliennes, en particulier sans dégrader les ressources ligneuses existantes.

Objectifs spécifiques du PREDAS

16. Aider les Etats membres du CILSS à concevoir, adopter et mettre en œuvre leur "Plan de sortie de la crise du bois énergie". Trois groupes de pays se distinguent, suivant qu'ils ont déjà adopté un programme énergie domestique et mis en œuvre l'environnement réglementaire et institutionnel adéquat, ou qu'ils sont en cours de mise en place de ces conditions réglementaires et organisationnelles, ou enfin qu'ils ne disposent pas encore de programme énergie domestique d'envergure nationale. L'objectif du PREDAS est d'aider chacun de ces trois groupes de pays à progresser à son rythme, en adaptant son offre de collaboration et d'appui aux besoins spécifiques de chacun.

17. Révéler, consolider et valoriser la capacité d'expertise sahélienne dans le domaine des énergies domestiques. D'abord identifier cette capacité d'expertise sahélienne, la rendre visible, accessible et consultable par la communauté internationale d'opérateurs impliqués dans ce domaine des énergies domestiques au Sahel. Puis, consolider les compétences de ces experts sahéliens ; permettre et encourager les échanges et confrontations d'expériences entre eux, faire appel de plus en plus à leur expertise pour les besoins des consultations et d'assistance technique internationales, favoriser les publications d'experts sahéliens dans les médias internationaux. Enfin, étendre cette capacité à tout le domaine de l'énergie domestique, par des actions de formations spécifiques aux techniques et méthodologies encore peu maîtrisées.

18. Fournir à la communauté d'acteurs techniques et financiers impliqués au Sahel, une information actualisée sur les situations et perspectives nationales dans le domaine des énergies domestiques. Créer ce cadre de cohérence c'est aussi, implicitement, développer le nécessaire outil de coordination au service de l'unité de pilotage du "Plan de sortie de la crise du bois énergie".

19. Objectif spécifique à valider : mettre en œuvre un programme de suivi écologique des ressources ligneuses, encore disponibles dans les bassins d'approvisionnement en bois énergie des grandes villes sahéliennes. Il ne s'agit pas d'un dispositif scientifique qui se superpose aux projets de terrain mais plutôt un outil émanant de ces projets de terrain, et à leur service.

Résultats attendus du PREDAS

20. Résultats attendus de l'objectif n°1 : adoption d'un "Plan de sortie de la crise du bois énergie"

les Gouvernements des pays membres du CILSS adoptent un "Plan de sortie de la crise du bois énergie", document de référence national imposable à tous les opérateurs publics et privés, nationaux et internationaux, justifiant l'intérêt de chacun des projets programmés dans une perspective cohérente de sortie durable de la crise du bois énergie.

les Gouvernements des pays membres du CILSS désignent une Unité⁷ institutionnelle unique, durablement mandatée pour mettre en œuvre le "Plan de sortie de la crise du bois énergie". Cette unité, seule responsable de l'exécution du "Plan de sortie de la crise du bois énergie", assure la coordination et la synergie entre tous les projets, programmes et volets bois énergie initiés dans le pays. Elle prépare les décisions des responsables administratifs et politiques, assure la "mémoire institutionnelle" des acquis, négocie les projets avec les bailleurs de fonds, exécute ou participe aux suivis et évaluations des projets en cours.

les Gouvernements des pays membres du CILSS adoptent un cadre réglementaire et fiscal adapté aux nouvelles exigences du "Plan de sortie de la crise du bois énergie" et publient les décrets d'application correspondants.

les Gouvernements des pays membres du CILSS ont, ensuite, la possibilité de présenter leur "Plan de sortie de la crise du bois énergie" à la communauté internationale des bailleurs de fonds, afin d'en négocier le financement dans les meilleures conditions.

21. Résultats attendus de l'objectif n° 2 : valoriser la capacité d'expertise sahélienne

existence d'un annuaire régional des consultants sahéliens, classés par niveaux d'expertise et par secteurs de compétence en énergies domestiques,

existence d'un réseau d'experts sahéliens actif, utilisant le potentiel des échanges de courriel⁸ pour entretenir des échanges de vues et d'informations, confronter leurs expériences, etc.

⁷ Unité : ce terme, volontairement neutre, recouvre suivant les pays des structures aux noms variés. Cette unité se distingue cependant des structures de direction de projet, dont l'ancrage institutionnel ne garantie pas la durée, et ne lui permet pas de jouer un rôle de coordinateur de tous les projets du "Plan de sortie de la crise du bois énergie".

⁸ Courriel : contraction des mots "courrier" et "électronique", équivalent du vocable anglais "Email".

existence de multiples "listes de diffusion" modérées sur le réseau d'échanges de courriels, produisant des synthèses de connaissances thématiques, des annuaires, des référentiels et standards,

à terme, formatage de ces données et produits collectifs de capitalisation, pour les rendre consultables "on line" sur un site Web (du CILSS ?),

augmentation du taux de recours à des consultants sahéliens pour des missions d'expertise,

augmentation du taux de recours à des consultants sahéliens pour des missions d'assistance technique de courte ou de longue durée auprès de projets de coopération internationale,

augmentation du nombre de publications à la signature d'experts sahéliens dans les revues internationales spécialisées.

22. Résultats attendus de l'objectif n°3 : fournir une information actualisée

existence d'une base de données informatisée sur les énergies domestiques dans chacun des Etats membres du CILSS, et d'une base de données régionales. Ces bases de données sont conçues en compatibilité avec la perspective d'un site Web du CILSS, pour permettre la future consultation "on line" de tout ou partie des données, à tout ou partie du public international,

standardisation des méthodologies et des standards de formatage de l'information au niveau de la région sahélienne.

23. Résultats attendus de l'objectif n°4 : suivi écologique des ressources ligneuses

cartes de localisation des ressources ligneuses disponibles dans les bassins d'approvisionnement des grandes villes sahéliennes,

standardisation des méthodologies et des nomenclatures utilisées pour la cartographie des ressources ligneuses dans chacun des pays du CILSS comme à l'échelle régionale,

suivi écologique de l'état de ces ressources ligneuses dans le temps. Outil précieux pour mesurer l'effet d'un projet d'aménagement et de gestion, voire d'une non-intervention, sur les ressources d'un bassin d'approvisionnement, et planifier l'évolution des interventions suivantes,

constitution d'un fonds d'imagerie satellitaire, à la disposition (à coût marginal) de tous les opérateurs publics, nationaux et internationaux, impliqués dans la mise en œuvre du "Plan de sortie de la crise du bois énergie",

consolidation d'une capacité régionale de traitement thématique d'images satellitaires au Centre régional d'AGRHYMET, en liaison avec des organismes nationaux comme l'UTA au Niger, le CSE...

Activités du PREDAS

24. Le PREDAS peut être perçu comme un grand réseau régional d'experts, qui aurait des fonctions programmées de capitalisation sur des sujets d'intérêt collectif, et des fonctions d'appui technique à chacun des programmes nationaux, appuis adaptés à la situation des énergies domestiques dans le pays considéré. Le PREDAS s'organisera donc autour de deux composantes ; une composante d'activités régionales, rassemblant des actions collectives, et une composante d'assistance technique et méthodologique adaptée aux besoins de chacun des Etats membres du CILSS,

25. *Le niveau régional* est celui, i) de la programmation et de la coordination méthodologique, technique, financière et administrative de l'ensemble des activités du PREDAS, et ii) de l'initiation et de l'animation générale du réseau professionnel d'experts sahéliens en énergies domestiques ou "réseau PESED", fondé sur les systèmes d'échanges traditionnels (courrier postal, réunion, bulletin) et sur un réseau d'utilisateurs de courrier électronique (Courriel).

26. Le réseau électronique PESED permet déjà, dans les conditions sahéliennes d'accès à Internet :

- des échanges de données dactylographiées ; simples messages, documents et rapports, expédiés à un ou plusieurs correspondants simultanément, sans considération pour la distance,
- des listes de diffusion : par lesquelles un groupe d'experts du réseau PESED peut travailler sur un même sujet, sous la tutelle d'un responsable chargé d'animer, puis de synthétiser les contributions. Voici une première liste non exhaustive des productions que pourraient fournir l'activité du réseau PESED :
 - annuaire des experts sahéliens en énergies domestiques,
 - annuaire des intervenants en énergie domestique au Sahel,
 - inventaire des projets énergies domestiques en cours de réalisation,
 - inventaire des fourneaux économies à bois, à charbon de bois, à pétrole, à gaz,
 - inventaire et localisation des ressources cartographiques disponibles au Sahel,
 - bulletin francophone sur les énergies domestiques au Sahel,
 - nomenclature standard pour l'établissement des cartes de ressources ligneuses,

- dossiers sur les réglementations nationales en matière d'approvisionnement en bois,
- dossier sur les méthodes d'établissement d'un schéma directeur d'approvisionnement en bois énergie d'une ville sahélienne,

C'est en travaillant avec ce réseau PESED sur des thèmes imposés que les utilisateurs en découvriront tout le potentiel, qu'ils s'approprieront l'outil et définiront pour les années suivantes leurs propres besoins.

27. Le niveau national d'activités est, chaque année, programmé individuellement pour chaque pays, suivant la chronologie des actions proposée :

- rassembler, si nécessaire, les données sur l'offre et sur la demande d'énergie domestique,
- réaliser les études de filières spécifiques, pour valider ou invalider des choix potentiels,
- concevoir et initier une base de données, incluant des données cartographiques (SIG),
- élaborer, en concertation, un "Plan de sortie de la crise du bois énergie", incluant les aspects réglementaires et fiscaux, et la création d'une Unité de pilotage responsable
- adoption officielle par le Gouvernement du "Plan de sortie de la crise du bois énergie",
- nomination des responsables nationaux de l'Unité de pilotage du Plan
- adoption des textes réglementaires et fiscaux adaptés au plan,
- organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds internationaux pour trouver un montage financier qui assure le lancement des activités prioritaires,
- formation et assistance technique de courte durée, pour faciliter le lancement des premiers projets, ou financer des volets complémentaires dans des programmes déjà initiés, cartographie et suivi écologique des ressources ligneuses dans les bassins d'approvisionnement en bois énergie des principales villes, déjà couverts par un projets,

Les moyens mis en œuvre par le PREDAS

28. Pour réaliser ces programmes d'activités au niveaux régional et nationaux, le coordonnateur régional et les animateurs nationaux du PREDAS pourront, lors de leur devis-programme annuel, choisir parmi toute une palette de moyens (correspondant à des lignes budgétaires), et en particulier :

- **formation** : il s'agit de formations professionnelles intégrées aux activités mises en œuvre par le PREDAS. Le plus souvent, ces formations seront dispensées "sur le tas",

- **parrainage de projet** : le parrainage s'opère entre des acteurs d'un projet expérimenté et ceux d'un projet de même nature, mais en phase de démarrage. Il est confié aux acteurs sahéliens expérimentés d'effectuer un appui technique et méthodologique au projet en démarrage. Cet apport consiste en des missions de courte durée, qui se poursuivent par un appui à distance, avec l'utilisation des moyens d'échanges de courriers,
- **consultant sahélien** : dans les pays les moins avancés qui le souhaitent et qui le justifient, il pourra être décidé de mettre à la disposition des responsables du sous-secteur des énergies domestiques un Consultant, sahélien de préférence, pour une durée annuelle renouvelable une fois au plus. La mission du Consultant sera le plus souvent d'aider à la formulation d'un "Plan de sortie de la crise du bois énergie", et des documents réglementaires adaptés,
- **consultation internationale** : une ligne budgétaire sera prévue dans le PREDAS pour financer le recours à des consultants internationaux,
- **équipement télématique** : notre objet n'est pas de créer un réseau électronique, mais de faire progresser la connaissance et de consolider les acquis sahéliens. C'est pourquoi, nous proposons de rémunérer des experts du réseau PESED (ou leur service) pour leur travail productif dans des listes de diffusion, une partie étant réglé en "nature" avec la fourniture d'un modem, des logiciels adéquats et de la formation, et le reste en valeur monétaire, d'un montant suffisant pour financer l'abonnement au serveur et les frais de fonctionnement,
- **réunions régionales** : ateliers ouverts ou simples réunions interne au PREDAS, ces rencontres offrent un moyen irremplaçable mais coûteux, à n'utiliser donc qu'avec une certaine rigueur, lorsque les autres procédés disponibles et plus "légers" ont atteint leur limité d'efficacité,
- **tables rondes des bailleurs de fonds** : destinée le moment venu à trouver les financements nécessaires au démarrage du "Plan de sortie de la crise du bois énergie",
- **productions d'études, d'outils méthodologiques** : nombreux sont les sujets identifiés et rapportés dans les documents de synthèses nationales et régionale du PREDAS,

29. Tous les pays ne bénéficieront pas de tous les moyens mobilisables dans le cadre du PREDAS. La procédure du "devis-programme" annuel a été retenue, en particulier pour la souplesse qu'elle permet dans la programmation d'activités différencier et évolutives suivant les besoins de chaque pays.

Organisation, procédures et modalités d'exécution du PREDAS

30. Le cadre organisationnel et d'exécution du PREDAS se compose d'une structure permanente d'organisation et de gestion des programmes et d'une structure d'exécution, évolutive et adaptée dans chaque pays aux justes besoins des activités programmées.

le cadre organisationnel permanent du PREDAS :

31. Le PREDAS est mis en œuvre par un Coordonnateur Régional - chef du projet PREDAS, localisé au CILSS à Ouagadougou. Ce coordonnateur régional est responsable de l'exécution technique, administrative et financière du PREDAS. Il reçoit cette responsabilité par délégation du Secrétaire Exécutif du CILSS qui le nomme. Il est administrativement placé sous la tutelle du Conseiller GRN au CILSS.

32. Dans chacun des Etats membres du CILSS, le partenaire du coordonnateur régional - chef du projet PREDAS est le responsable national de l'Unité de pilotage du plan, nommé ici "Animateur national du PREDAS". Coordonnateur régional et animateurs nationaux peuvent temporairement recevoir l'assistance d'un consultant sahélien ou international, à l'occasion de missions de courte durée.

33. La procédure de programmation retenue est la procédure contractuelle de "**devis-programme annuel**". Cette procédure offre toute la souplesse nécessaire pour adapter, année après année, le programme d'activités aux besoins particuliers de chacun des pays. Cette procédure n'oblige pas tous les pays à exécuter le même type d'activité, au même moment. Chaque année, en concertation avec les animateurs nationaux du PREDAS, le coordonnateur régional - Chef du projet PREDAS prépare un "devis-programme" pour l'année suivante qui, est présenté à un "**Comité Directeur**", composé du représentant de la Délégation des Communautés Européennes et du Secrétaire Exécutif du CILSS, au nom des neuf Etats membres, en qualité d'ordonnateur régional délégué. Une fois approuvé, le "devis-programme" est signé par le Comité Directeur et devient exécutoire.

le cadre évolutif d'exécution du PREDAS :

34. Les animateurs nationaux peuvent être temporairement assistés d'un Consultant, expert de préférence sahélien disposant d'une réelle expérience méthodologique et/ou technique dans le domaine d'activités PREDAS programmées dans le pays concerné. Ces Consultants sont sélectionnés par le Chef du Projet, après un appel à candidature, et proposés à la validation du Comité Directeur avant d'être recrutés. Ils sont choisis en fonction de leur profil de compétence et non en regard de leur statut. Le PREDAS disposera donc d'un "**volume d'assistance technique globale**" regroupant, au niveau régional, des moyens financiers pour mobiliser, au fur et à mesure des besoins, des Consultants (avec une préférence sahélienne) pour des missions de courte durée. La mobilisation de cette "assistance technique globale" sera programmée chaque année, dans les devis-programme du PREDAS.

2.3. PRESENTATIONS DU PRS ET DU PED-SAHEL

A la suite de l'exposé fait par le Consultant CILSS/UE, les participants ont enregistré deux communications : l'une sur le Programme Régional Solaire, l'autre sur le Programme Energie Domestique au Sahel.

A/ - LE PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE (PRS)

Projet financé par l'Union Européenne, il s'inscrit dans le cadre de l'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau. Le PRS qui a démarré ses activités en 1989 est programmé pour une durée de 5 ans.

Il vise à responsabiliser les usagers par la prise en charge de frais récurrents. Le Projet a connu un succès avec l'installation de 700 pompes dans 680 localités reparties entre les neuf Etats membres du CILSS.

L'Union Européenne et les Gouvernements ont manifesté leur volonté de poursuivre le PRS à travers une seconde phase.

B/ - LE PROGRAMME ENERGIE DOMESTIQUE-SAHEL/GTZ

Lancé en 1997 sur la base d'une longue expérience de la République Fédérale d'Allemagne dans le domaine des énergies domestiques au Sahel, le PED-Sahel repose sur le concept de Conseil-Assistance et a pour objectif la valorisation des acquis et leur diffusion à large échelle.

L'intégration de la problématique des énergies domestiques dans tous les secteurs du développement économique et social, constitue l'approche du projet.

Le PED-Sahel a un rôle de facilitateur et sert de cadre structurant dans la mise en place d'un réseau. La stratégie d'intervention du PED qui couvre six des neuf pays membres du CILSS⁹, repose sur l'analyse de la situation, la concertation et la planification avec tous les partenaires au niveau régional et national. C'est dans cette optique que des études nationales ont été menées dans les six pays afin de déterminer les conditions cadres à l'intervention du PED-Sahel et qu'un Atelier régional a été organisé à Tenkodogo (Burkina Faso), au cours duquel les axes d'intervention du PED-Sahel ont été déterminés.

⁹ Le Programme Energie Domestique au Sahel couvre les six pays francophones du CILSS (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

2.4. COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS DES ETATS ET DU CILSS

A – DES ETATS

Les délégués des pays membres du CILSS ont exprimé leurs inquiétudes face à la raréfaction des ressources ligneuses, même si l'ampleur de la crise est variable selon les pays. Les commentaires qu'ils ont faits sur l'étude des préfaisabilité traduisent souvent les préoccupations nationales spécifiques à chaque pays et les attentes par rapport au PREDAS. Les pays s'accordent cependant sur la nécessité d'organiser le sous-secteur et de renforcer les actions de coordination au sein d'une unité de pilotage. Le constat est également fait sur le manque de données fiables et actualisées sur l'offre et les consommations de combustibles ligneux, ce qui limite singulièrement l'analyse et la planification du sous-secteur de l'énergie domestique.

Les pays s'accordent également sur la nécessaire diversification des sources d'énergies, la mise en place et le fonctionnement du RESEAU PESED dès que le PREDAS entrera en phase d'activités et le renforcement de l'ancrage du Projet au niveau national afin de garantir la fonctionnalité du PREDAS¹⁰.

B – DU CILSS

Le CILSS a également présenté à Bissau ces commentaires et observations sur l'étude de préfaisabilité. Pour l'Organisation sous-régionale, l'étude révèle l'existence dans le Sahel d'une diversité d'actions dans le domaine des énergies traditionnelles, mais surtout la présence de nombreuses compétences à valoriser par des échanges entre pays. En insistant sur la nécessité d'entreprendre des activités transversales structurantes pour l'ensemble du sous-secteur des énergies domestiques, l'étude confirme la perception originelle du CILSS à vouloir mettre en place le Projet du PREDAS sous une forme qui reste àachever.

Les recommandations, du reste ouvertes, formulées par le CILSS ont servi de bases de discussions dans l'approfondissement de l'étude, en recadrant les objectifs, les structures et le calendrier d'exécution du PREDAS.

2.5. LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Deux Commissions ont été instituées au cours de l'Atelier. La méthodologie adoptée consiste à faire plancher les Commissions sur le même thème avec des termes de référence¹¹ identiques.

¹⁰ Les contributions des pays membres du CILSS figurent dans leur intégralité dans le rapport final de l'Atelier.

¹¹ Cf Annexe 5 – T.D.R de l'Atelier du PREDAS

L'objectif étant d'approfondir et de valider l'étude de préfaisabilité en tirant les leçons des différentes approches et expériences en matière d'énergie domestique ; en définissant les axes d'interventions possibles du PREDAS au niveau régional et national ; et en identifiant les domaines de complémentarité entre le PREDAS et les autres Projets/Programmes en cours.

Les travaux des Commissions ont permis d'ébaucher les termes de référence de l'étude de faisabilité, d'adopter un programme d'activités devant conduire à l'élaboration du dossier de programme final, et d'exhorter le CILSS pour la réalisation dudit programme dans les délais estimés.

La synthèse des Commissions qui est ici présentée a été adoptée à la plénière. Elle est donc le résultat d'un consensus de l'Atelier sur les principaux points de discussions. Les passages en caractères gras constituent les modifications apportées au document original (présenté au point 2.2.). Au plan méthodologique, la synthèse opère un rapprochement entre les objectifs, les résultats et les activités à mener.

SYNTHESE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Rappel des principaux problèmes à résoudre

Les discussions autour de l'étude de préfaisabilité ont fait ressortir un ensemble de constats quasi identiques dans l'ensemble de Etats membres du CILSS:

Absence de mémoire institutionnelle : depuis près de vingt ans, les projets énergies domestiques se suivent sans discontinue dans ces Etats, et pourtant, les organismes nationaux et internationaux qui interviennent aujourd'hui dans ce sous-secteur continuent de se poser les mêmes questions ! Les causes sont pour la plus part d'ordre méthodologique ; i) "l'approche par projets" d'abord, qui confine à l'intérieur du projet et de son équipe, les informations et productions cartographiques. Lorsque le projet s'achève, que les financements extérieurs sont épuisés, on assiste à la dissolution de l'équipe et à la disparition de sa mémoire, de ses acquis méthodologiques et techniques, de ses productions, ii) l'absence de circulation locale d'informations entre des opérateurs intervenant dans le même domaine ou secteur ; iii) le champs des énergies domestiques est vaste, puisqu'il concerne la foresterie et toutes les formes d'énergie, avec des entrées techniques, sociales, économiques, réglementaires, enfin ; iv) et c'est peut être pour l'avenir le plus important, il ne peut pas y avoir de mémoire, sans méthodes communes pour classer l'information. Pour créer de la synergie avec des informations de sources différentes, encore faut pouvoir les comparer, les ajouter, etc. toutes choses qui exigent une compatibilité de formatage de l'information. Les conséquences sont visibles, avec i) la prédominance du sentiment qu'on ne progresse pas, ou alors très lentement au regard de l'importance des efforts financiers consentis, ii) le gaspillage d'argent, car cette situation conduit à financer à nouveau les mêmes études ou projets, à refaire les mêmes erreurs, mais surtout ; iii) une formidable perte de temps, aux conséquences particulièrement graves dans cette course de vitesse contre la déforestation. Chaque année perdue (passée à ne rien apprendre qui sera transmis) complique le problème, car chaque année perdue voie la ressource ligneuse sur pied, donc la capacité naturelle de production de bois énergie diminuer.

Absence de Stratégie d'énergie domestique (SED) et d'un environnement institutionnel et réglementaire adapté : encore peu de Gouvernements sahéliens ont adopté un véritable **SED**. C'est à dire, d'une part un plan concerté conçu à la dimension de la crise **ou au risque de crise**, opposable durablement à tous les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, et d'autre part une organisation institutionnelle durable, seule mandatée pour mettre en œuvre ce plan, sous le contrôle organisé des responsables politiques concernés. Les causes ? était-il possible d'élaborer des plans de sortie de crise plus tôt ? probablement pas ! Avant d'engager tous les efforts dans une même direction, des phases d'apprentissage et de maturation étaient inévitables. La logique des bailleurs de fonds a privilégié "l'approche par projets" ; on peut dire que dans le passé, "l'offre" de projets financiables des pays s'est adaptée à la nature de la "demande" des bailleurs de fonds internationaux : pour mobiliser les financements

disponibles, les pays ont formulé des projets conçus sur mesure pour répondre aux critères d'exigibilité des fonds ou lignes de crédits sollicités. C'est ainsi que l'énergie domestique a fait l'objet d'approches sectorielles quant il s'agissait de résoudre un problème sous-sectoriel. Il en résulte, i) une préjudiciable perte de temps : chaque année qui passe, le problème est plus difficile car le capital productif de bois sur pied diminue, et avec lui, la production annuelle de bois, alors que la demande des consommateurs continue d'augmenter, ii) un gaspillage conséquent des moyens investis dans cette lutte, parfois aussi ; iii) un découragement justifié des institutions devant le peu de résultats obtenus après pourtant tant d'efforts.

Inégalité des pays devant les soutiens financiers internationaux : certains pays recherchent encore, projets après projets, les financements qui leur font défaut. Les financements vont de préférence où la notion d'ordre domine. Ce qui éloigne les bailleurs de fonds, c'est l'instabilité politique, la désorganisation institutionnelle, qui fait craindre la dilution des efforts et l'inefficacité des actions dans le long terme et parfois aussi le déficit de capacité nationale à formuler des projets et programmes. On observe un effet "boule de neige" : plus les pays sont soutenus, plus ils attirent de nouveaux financements internationaux, au détriment des pays les moins aidés. La localisation des efforts n'est plus dictée par l'urgence de la situation écologique, mais par la recherche d'une efficacité durable du financement international.

L'invisibilité d'une expertise sahélienne dans le sous-secteur des énergies domestiques: Même si elle existe, cette expertise n'est pas suffisamment valorisée dans un cadre d'échange d'expériences

Un déficit quasi général de données et statistiques actualisés sur les énergies domestiques: les inventaires forestiers les plus récents datent d'une dizaine d'années, les collectes de données de consommation des ménages sont effectuées de façon épisodiques et ne permettent pas de capter les dynamiques de la transition énergétique qui s'opère rapidement.

Objectif global du PREDAS

L'objectif global du PREDAS est d'aider les Etats membres du CILSS à organiser durablement l'approvisionnement et l'utilisation rationnelle des énergies domestiques des populations sahéliennes sans préjudice pour l'environnement

OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PREDAS

Objectif 1 aider les Etats membres du CILSS à concevoir, adopter et mettre en œuvre leur "Stratégie Energie domestique-(SED)"

RESULTATS ATTENDUS ET ACTIVITES A MENER

R11 Chaque Etat membre du CILSS a élaboré et adopté une stratégie énergie domestique opposable à tous les acteurs (*opérateurs publics, privés nationaux et internationaux*)

ACTIVITES

Au niveau régional

- Proposer une méthodologie pour l'élaboration de la SED
- Appuyer l'élaboration de la SED au niveau national
- Favoriser les échanges d'expériences au cours d'élaboration des stratégies
- Appuyer l'organisation d'une réunion des experts des bailleurs de fonds dans chaque pays membre pour acquérir leur adhésion aux SED

Au niveau national

- Elaborer les termes de référence pour l'élaboration de la SED
- Mettre en place les équipes nationales pour l'élaboration de la SED
- Organiser des séminaires nationaux de validation des stratégies nationales
- Mettre en cohérence dans chaque pays cette stratégie avec les plans et programmes en cours
- Elaborer, adopter et mettre en œuvre le cadre réglementaire et fiscal adapté aux nouvelles exigences de la SED
- Organiser et tenir une réunion des experts des bailleurs de fonds dans chaque pays membre pour acquérir leur adhésion aux SED
- Faire adopter les SED dans chaque pays membre par les instances nationales
- Diffuser les textes et sensibiliser les populations sur les enjeux des SED
- Réaliser les études de filières spécifiques, pour valider ou invalider des choix potentiels,
- Couvrir les bassins d'approvisionnement en bois énergie des principales villes par une cartographie et le suivi écologique des ressources ligneuses

R12 Chaque état membre du CILSS s'est doté d'une Unité institutionnelle unique, durablement mandatée pour piloter la mise en œuvre de la SED

ACTIVITES

Au niveau régional

- Informer et sensibiliser les Etats membres à la création des unités nationales de pilotage de la SED

Au niveau national

- Elaborer, soumettre et faire adopter par les autorités les textes de création des unités institutionnelles de pilotage de la SED
- Mettre en place les unités de pilotage de la SED

R13 Le financement des SED est assuré

ACTIVITES

Au niveau régional

- Appuyer l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des SED
- Suivre les résultats de la table ronde

Au niveau National

- Identifier et formuler des projets et programmes qui sous-tendent les SED nationales
- Organiser et tenir une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des SED
- Suivre les résultats de la table ronde

Objectif 2. Identifier, révéler, consolider et valoriser le savoir faire sahélien dans le domaine des énergies domestiques.

RESULTATS ATTENDUS ET ACTIVITES A MENER

R21¹² Un annuaire régional des consultants sahéliens est constitué

ACTIVITES

- Identifier l'expertise sahélienne
- Organiser le cadre de fonctionnement du PESED
- Compiler et diffuser ces données

¹² L'étude de faisabilité distinguera les activités à mener au niveau régional et celles au niveau national

R22 Un inventaire des techniques et technologies locales d'approvisionnement et d'utilisation des énergies domestiques préservatrices de l'environnement est effectué

ACTIVITE

- Elaborer des questionnaires, mener des enquêtes, traiter et diffuser les données

R23 le PESED est mis en place

ACTIVITE

- Identifier les membres du réseau
- Raccorder les membres du réseau et les unités institutionnelles de pilotage des SED aux réseaux électroniques.

R24 les compétences des experts et opérateurs sahéliens sont consolidées par des méthodes éprouvées

ACTIVITES

- Assurer la formation des experts et des opérateurs et favoriser les échanges d'expériences entre eux
- Identifier les mécanismes complémentaires de financement des opérateurs économiques

R25 Les centres d'excellence opérant dans le domaine des énergies domestiques sont mieux valorisés

ACTIVITES

- Identifier les centres d'excellence et assurer leur implication dans les activités du PREDAS

R26 Le recours à l'expertise sahélienne pour les consultations nationales et régionales est accru

Objectif 3 Produire, diffuser, une information actualisée sur les situations et perspectives nationales dans le domaine des énergies domestiques.

R31 Une base de données informatisée sur les énergies domestiques est mise en place dans chacun des états, et au niveau du CILSS une base de données régionale

ACTIVITES

- Standardiser les méthodologies de collecte et de traitement des données
- Fournir des standards de formatage de l'information au niveau de chacun des pays comme au niveau régional
- Collecter les données
- Traiter et diffuser les données
- Insérer les informations disponibles dans le circuit des réseaux de communication existants au niveau du CILSS et dans les Etats

5. CADRE ORGANISATIONNEL ET D'EXECUTION DU PREDAS

5.1. *Organisation, procédures et modalités d'exécution*

Le cadre organisationnel permanent du PREDAS : organisation, procédures et modalités d'exécution

L'organisation

Le PREDAS est mis en œuvre par une cellule de Coordination Régionale au niveau du CILSS ; cette cellule sera composée d'un chef du projet, coordonnateur régional du PREDAS, assisté de deux experts (1 environnementaliste et 1 énergéticien). Les membres de cette cellule de coordination régionale - du PREDAS seront recrutés selon les procédures internes au CILSS et ils seront régis par le statut des personnels de projet du CILSS.

Le Coordonnateur Régional est administrativement placé sous la tutelle directe du Secrétaire Exécutif du CILSS.

Dans chacun des Etats membres du CILSS, l'interlocuteur national du chef du projet PREDAS est le responsable national de l'Unité chargée du pilotage de la SED: il est désigné ici sous le vocable "Animateur national du PREDAS". Si le pays ne dispose pas encore d'une telle Unité de pilotage, l'animateur national du PREDAS est nommé en concertation par les départements techniques les plus impliqués (Energie, Environnement/Eaux et Forêts). Un comité de pilotage comprenant le CILSS, l'Union Européenne, les représentants des institutions

nationales en charge du PREDAS dans les Etats sera mis en place pour assurer l'orientation, le pilotage de l'exécution. Ce comité de pilotage fait appel en tant que de besoin à des personnes ressources.

Les animateurs nationaux peuvent temporairement recevoir l'assistance d'un Consultant de courte ou moyenne durée.

Les procédures et modalités de décision et d'exécution

Pour ce paragraphe, le CILSS et l'UE fourniront les éléments nécessaires conformément aux procédures habituelles d'exécution, de gestion des projets et programmes régionaux pour être inclus dans l'étude de faisabilité.

Le cadre évolutif d'exécution du PREDAS

L'étude de faisabilité devra également reprendre ce chapitre en tenant compte des procédures du CILSS et de l'Union Européenne en la matière.

5.2. Moyens à mettre en œuvre

L'étude de faisabilité devra détailler les moyens à mettre en œuvre en fonction des activités prévues dans le PREDAS

5.3. Mécanismes de suivi évaluation

Mécanisme de suivi évaluation selon les procédures en vigueur dans le cadre des projets CILSS/UE.

PLANNING DE TRAVAIL

Finalisation des Termes de références de l'étude de faisabilité : 15 Avril 1998

ETUDE DE FAISABILITE

Les rapports de l'étude de faisabilité remis en fin :

Mai 1998

Réunion de validation :

Juin 1998

Mise en place de l'équipe du Projet :

Début 1999

Interventions possibles du PREDAS dans les Etats membres en termes d'actions catalytiques :

L'étude de faisabilité précisera ces actions en concertation avec les Etats, mais à titre indicatif les propositions ci-après ont été faites.

2.6. COMMUNIQUE FINAL

Le communiqué sanctionnant la fin des travaux rend compte des principales activités menées par l'Atelier. Il met en exergue les points de convergence tels que l'absence d'une mémoire institutionnelle et la nécessité d'aider les Etats-membres du CILSS à mettre en œuvre une Stratégie Energie Domestique. Il rappelle enfin que les travaux de l'atelier ont permis de dégager les axes d'intervention du PREDAS tant au niveau régional que national.

Du 23 au 26 Mars 1998, s'est tenu à Bissau, République de Guinée-Bissau, l'Atelier sur le Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques au Sahel, organisé par le CILSS.

La cérémonie officielle d'ouverture de l'Atelier a eu lieu sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roberto QUISSANGUE, Secrétaire d'Etat aux Ressources Naturelles et à l'Environnement, en présence des Représentants du Secrétaire Exécutif du CILSS et de l'Union Européenne.

Dans son discours, Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat a situé l'importance des enjeux que représente le sous-secteur des Energies Domestiques et indiqué tout l'intérêt de la Guinée-Bissau quant aux résultats du présent Atelier.

Auparavant, Monsieur Idé BANA avait, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, souhaité la bienvenue aux participants et indiqué l'importance du PREDAS pour les pays membres du CILSS confrontés au problème de la sécheresse/désertification.

Prenant la parole à son tour, Monsieur CARREAU, Représentant de l'Union Européenne a marqué l'intérêt de son Organisation à soutenir les recommandations qui pourraient sortir de cette rencontre.

Au cours des travaux, une note introductory de l'Atelier a été présentée par Monsieur Oumar KAMARA, Coordonnateur par intérim du PREDAS.

L'Atelier a enregistré des communications sur le Programme Régional Solaire et le Programme Energie Domestique GTZ/Sahel.

A la suite de ces présentations, l'étude de préfaisabilité a été restituée aux participants.

Il ressort de l'étude, les constats suivants :

- ⇒ Une absence de mémoire institutionnelle ;
- ⇒ La nécessité de mise en œuvre d'une Stratégie de l'Energie Domestique ;
- ⇒ Une invisibilité de la capacité d'expertise sahélienne ;
- ⇒ Une inégalité des pays membres du CILSS en matière de financements internationaux.

Chacune de ces contraintes a fait l'objet d'une analyse en termes de causes, conséquences et effets.

Les participants à l'Atelier ont, lors de la discussion générale qui a suivi la présentation de l'étude, émis leurs observations et exprimé leurs attentes par rapport au PREDAS.

Ils ont également marqué leur adhésion aux objectifs du PREDAS qui répondent aux besoins réels des populations du Sahel.

Afin d'approfondir la discussion autour du document de l'étude, deux Commissions ont été créées.

Les travaux de l'Atelier ont permis de tirer les leçons et approches en cours dans la gestion de l'énergie domestiques dans les pays membres du CILSS et de dégager les interventions du PREDAS tant au niveau régional que national.

L'Atelier a adopté une synthèse qui a fait l'objet d'un consensus, le document de préfaisabilité ayant été enrichi, amendé et adopté par la plénière.

A l'issu des travaux, les participants se sont félicités du bon déroulement de l'Atelier grâce à l'appui de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Une Motion de Remerciements a été adressée une aux Autorités Bissau-Guinéennes.

Fait à Bissau, le 26 Mars 1998

L'Atelier

3. CEREMONIE DE CLOTURE

Les participants à l'Atelier ont marqué leur adhésion aux objectifs du PREDAS qui répondent aux besoins réels et pressants des populations sahéliennes. Ils ont approuvé par acclamation les résultats de l'Atelier sanctionnés par un communiqué final (voir le point 2.6).

A l'issue des travaux, les participants se sont également félicités du bon déroulement de l'Atelier et exprimés leur gratitude à l'égard de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Union Européenne. Une Motion de remerciement a été adressée aux Autorités Bissau-Guinéennes (voir en annexe 6).

Dans son discours de clôture, le Ministre Bissau-Guinéen du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, a félicité les participants pour la qualité du travail accompli. « *Vous avez su définir les grandes lignes d'intervention du PREDAS au niveau régional tout comme au niveau national. Je note avec satisfaction le consensus auquel vous êtes arrivés quant aux actions stratégiques du PREDAS et de son calendrier d'exécution* », a-t-il dit. Le Ministre a, enfin, réaffirmé sa conviction que tous les pays membres du CILSS, particulièrement la Guinée-Bissau prendront une part active dans la réalisation des recommandations pertinentes qui ont été formulées, ici, pour le bien-être des populations du Sahel. (Voir en annexe 7 l'intégralité de son discours).

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Programme de Travail de l'Atelier de Bissau sur le PREDAS

(23-26 Mars 1998)

**PROGRAMME DE LA RENCONTRE
DE BISSAU SUR LE PREDAS
(23-26 Mars 1998)**

LUNDI 23/03/1998	
APRES-MIDI	
14 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mot de bienvenue ⇒ Présentation des participants ⇒ Introduction de la Coordination des Etudes (CILSS)
15 h 00 - 16 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présentation des études nationales et de leurs synthèses <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cap-Vert ⇒ Guinée-Bissau ⇒ Mauritanie ⇒ Tchad
16 h 00 - 16 h 15	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pause
16 h 15 - 17 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Discussion
MARDI 24/03/1998	
MATIN	
09 h 00 - 09 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cérémonie d'ouverture - Discours Union Européenne - Discours CILSS - Discours d'ouverture du Secrétariat d'Etat aux Ressources Naturelles et à l'Environnement
09 h 45 - 10 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pause
10 h 00 - 10 h 15	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place du Bureau
10 h 15 - 10 h 35	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Introduction à l'Atelier
10 h 35 - 11 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présentation de l'étude de préfaisabilité par le Consultant CILSS/UE.

11 h 30 - 12 h 00	<p>⇒ Présentation des projets régionaux d'énergie domestique (PRS, PED, RPTES, UEMOA, CEDEAO, etc...)</p>
12 h 00 - 12 h 45	<p>⇒ Commentaires, observations et suggestions par pays sur le document CILSS/EU.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Burkina Faso ◆ Cap-Vert ◆ Gambie
12 H 45 - 14 H 00	<p>⇒ Déjeuner</p>
APRES-MIDI	
14 h 00 - 16 h 00	<p>⇒ Poursuite de l'examen des documents CILSS/EU.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Guinée-Bissau ◆ Mali ◆ Mauritanie ◆ Niger ◆ Sénégal ◆ Tchad
16 h 00 - 16 h 15	<p>⇒ Pause</p>
16 h 15 - 17 h 30	<p>⇒ Discussions générales</p>
17 h 30 - 18 h 00	<p>⇒ Mise en place des Commissions</p>
MERCREDI 25/03/1998	
MATIN	
08 h 30 - 10 h 00	<p>⇒ Travaux en Commission.</p>
10 h 00 - 10 h 15	<p>⇒ Pause</p>
10 h 15 - 12 h 45	<p>⇒ Poursuite des travaux en Commission.</p>
12 h 45 - 14 h 00	<p>⇒ Déjeuner</p>

APRES-MIDI	
14 h 00 - 16 h 00	→ Poursuite des travaux en Commission.
16 h 00 - 16 h 15	→ Pause
16 h 15 - 17 h 30	→ Poursuite des travaux en Commission.
 JEUDI 26/03/1998	
08 h 30 - 10 h 00	→ Plénière des Commissions
10 h 00 - 10 h 15	→ Pause
10 h 15 - 12 h 00	→ Plénière des Commissions.
12 h 00 - 16 h 00	→ Rédaction du Rapport Final.
16 h 00 - 17 h 00	→ Adoption du Rapport Final en Plénière.
17 h 30	→ Clôture officielle.

Le programme de développement durable du Sahel a été mis en place par l'ONU en 1977. Il a pour objectif de faire face à la crise de l'énergie et à la crise de l'agriculture dans le Sahel. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans la région.

Le programme a été mis en place dans le cadre d'un plan de développement durable pour le Sahel. Il a pour objectif de faire face à la crise de l'énergie et à la crise de l'agriculture dans le Sahel. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans la région. Il a pour objectif de faire face à la crise de l'énergie et à la crise de l'agriculture dans le Sahel. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans la région.

ANNEXE 2 :

Allocution de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Ressources Naturelles et de l'Environnement de la République de Guinée-Bissau à l'ouverture de l'Atelier sur le Programme Régional des Energies

Domestiques au Sahel (PREDAS)

Le programme de développement durable du Sahel a été mis en place par l'ONU en 1977. Il a pour objectif de faire face à la crise de l'énergie et à la crise de l'agriculture dans le Sahel. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans la région.

Le programme a été mis en place dans le cadre d'un plan de développement durable pour le Sahel. Il a pour objectif de faire face à la crise de l'énergie et à la crise de l'agriculture dans le Sahel. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans la région.

Le programme a été mis en place dans le cadre d'un plan de développement durable pour le Sahel. Il a pour objectif de faire face à la crise de l'énergie et à la crise de l'agriculture dans le Sahel. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans la région.

Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS ;
Monsieur le Représentant de l'Union Européenne ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des délégations officielles des pays membres du CILSS ;
Mesdames et Messieurs les participants au présent Atelier ;

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement Bissau-guinéen et de son Peuple, comme en mon nom personnel, de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue dans notre pays, votre pays. La tenue à Bissau de cet Atelier organisé par le CILSS avec le soutien de nos partenaires au développement nous honore à plus d'un titre.

Cette rencontre marque un jalon important dans le lancement du Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques au Sahel (PREDAS) combien cher à nos Pays.

Mesdames et Messieurs,

C'est le lieu commun de constater que l'énergie domestique en Afrique et au Sahel notamment, est restée pendant longtemps et demeure encore le parent pauvre du secteur énergétique, alors qu'il occupe la part la plus importante dans les bilans énergétiques de nos pays.

Nous savons aussi que cette situation est due pour l'essentiel à l'importance des combustibles ligneux, du bois de feu en particulier. Or, dans notre Sahel toujours menacé par la désertification, et pour la grande majorité de nos populations, le recours au bois-énergie demeure une question de survie. Comment concilier cette double exigence d'exploitation de nos ressources pour la satisfaction de besoins actuels et pressants, tout en garantissant leur durabilité pour les générations futures, telles sont nos contraintes.

Si j'ai bien compris, l'objectif du PREDAS est de relever ce défi, aux côtés d'autres programmes du CILSS et des actions constantes de nos Gouvernements respectifs.

Mesdames, Messieurs,

S'il n'existe pas encore d'institution chargée spécialement de piloter le sous-secteur des énergies domestiques, en Guinée-Bissau, l'adoption par notre Gouvernement du plan d'action forestier national en Décembre 1992, tout comme la lettre de politique de développement agricole en Janvier 1997, soulignent la nécessité d'ajuster les stratégies en matière forestière. Ces nouvelles orientations mettent l'accent sur la nécessaire

conservation du potentiel existant et des équilibres socio-écologiques, sur la satisfaction des besoins des populations et sur la responsabilisation de ces dernières dans la gestion des ressources. L'allégement des pressions sur les formations forestières, notamment pour les besoins énergétiques et alimentaires supposent la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et la recherche de sources d'énergies alternatives.

C'est tout le mérite du CILSS que de conduire de pareilles réflexions en vue de trouver des solutions économiquement viables et techniquement faisables. C'est aussi, à l'honneur de la France, des Pays-Bas, de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Union Européenne, partenaire qui nous ont toujours épaulé dans nos efforts de développement, de soutenir le PREDAS.

Un tel programme à vocation régionale, constitue un facteur d'intégration, un cadre d'échanges des expériences nationales et d'harmonisation des politiques. Que nos partenaires au développement trouvent à travers ma modeste voix les remerciements de l'ensemble des Etats membres du CILSS.

Mesdames et Messieurs,

Soyez assurés que les pays membres du CILSS et plus particulièrement la Guinée-Bissau attendent beaucoup des résultats de cette rencontre. La diversité et la qualité des participants ici présents, m'autorise à être optimiste.

Tout en vous renouvelant mes vœux de bienvenue en terre africaine de Guinée-Bissau, je souhaite pleins succès à nos travaux et déclare ouvert, l'Atelier sur le Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques au Sahel.

Je vous remercie.

Annexe 3 :

***Discours de Monsieur Idé BANA, Représentant le Secrétaire Exécutif
à l'ouverture de l'Atelier sur le PREDAS***

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Ressources Naturelles et à l'Environnement de la République de Guinée-Bissau ;

Monsieur le Représentant de l'Union Européenne ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Délégations officielles des pays membres du CILSS ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs les participants ;

L'honneur m'échoit de vous transmettre ce message de salutations de Madame CISSE Mariam K. SIDIBE, Secrétaire Exécutif du CILSS qui souhaitait être parmi nous, n'eut été d'autres obligations. Aussi, la forte présence du Staff du Secrétariat Exécutif témoigne, s'il en était besoin de l'intérêt tout particulier accordé à la présente rencontre.

Je voudrais remercier les Autorités Bissau-guinéennes pour leur disponibilité, leur enthousiasme et les facilités de toutes sortes qui nous valent le plaisir de nous retrouver, ici, dans de bonnes conditions de travail.

Mes remerciements vont également à nos partenaires de la France, des Pays-Bas, de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Union Européenne, qui ont soutenu et accompagné ce programme du CILSS, arrivé aujourd'hui dans sa phase de maturation.

Mesdames et Messieurs,

Les échos favorables qui nous sont parvenus au Siège du CILSS depuis le lancement du PREDAS, nous autorisent à être optimistes. Si nous le devons à la pertinence de l'objectif même du Programme, nous le devons également au processus d'appropriation au niveau national. La présence parmi nous des décideurs de différents départements ministériels et de personnes ressources hautement qualifiées, pour prolonger et formaliser les fruits de notre réflexion constitue un motif de satisfaction. Qu'ils en soient remerciés.

Mesdames et Messieurs,

Le Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques au Sahel, s'inscrit dans l'un des deux Programmes Majeurs Politiques du CILSS, la Gestion des Ressources Naturelles. L'objectif du PREDAS est d'aider les pays membres du CILSS dans l'organisation durable de l'approvisionnement en énergies domestiques sans porter atteinte à la pérennité des ressources ligneuses.

Nous sommes conscients au CILSS que les Etats membres n'ont pas besoin d'un appui standardisé, c'est pourquoi le PREDAS privilégie les actions transversales et la valorisation des expériences et savoir-faires nationaux. Le rôle structurant du PREDAS se traduira par la création d'un cadre de cohérence pour maximiser les effets des projets antérieurs et en cours, pour mémoriser et consolider au fur et à mesure les acquis. A ce titre, un effort particulier sera porté sur l'harmonisation des outils d'analyse, l'échange et la mise en commun des expériences, l'appui dans la formulation, les stratégies et politiques comme dans la mise en œuvre des stratégies d'énergie domestique.

Mesdames et Messieurs,

La problématique de la lutte contre la désertification au Sahel a amené le CILSS à prendre en compte les préoccupations relatives à la satisfaction des besoins énergétiques des populations sahéliennes dans sa stratégie d'intervention. La péjoration du climat, qu'accompagne ou accentue le bouleversement des modes d'occupation de l'espace observés au Sahel durant ces dernières décennies et la forte dépendance des ménages à l'égard des combustibles traditionnels constituent les facteurs déterminants dans le processus de dégradation de nos ressources.

En moyenne, les énergies traditionnelles représentent 85 % du bilan énergétique des pays sahéliens contre une moyenne mondiale de 14 %. Au delà des chiffres, il nous faut méditer sur ces écarts qui traduisent souvent des niveaux de développement différents et notre contexte de pauvreté.

Au CILSS, depuis 1976, la réflexion a été menée sur le lien entre l'énergie et l'environnement et les actions initiées ont portées sur les mesures d'efficacité et de substitution énergétiques (Programme Régional Foyers Améliorés et Programme Régional Gaz Butane, par exemple). Ces interventions sectorielles sur la demande en énergie ont été riches d'enseignements, mais se sont soldées par des résultats mitigés. Les actions entreprises en matière d'offre de bois-énergie ont été effectuées à travers des programmes de reboisement ambitieux qui avaient drainé d'importantes ressources financières.

Au Sahel, plus que partout ailleurs, la problématique des énergies domestiques est rendue complexe par les interactions multiformes avec les autres secteurs du développement.

Il faudra désormais compter avec le contexte d'intervention qui a sensiblement évolué, grâce aux multiples programmes nationaux et régionaux dans le sous-secteur et aux nouvelles approches participatives visant la responsabilisation des populations.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Ressources Naturelles et à l'Environnement,
Mesdames et Messieurs,

C'est en tirant les leçons des expériences antérieures et en partant de ces considérations que le CILSS a entrepris cette étude portant sur le « **Programme de Promotion des Energies Domestiques au Sahel - PREDAS** ».

La tenue du présent Atelier à Bissau nous offre l'opportunité d'approfondir la réflexion sur l'étude de préfaisabilité qui vous est soumise.

Vous aurez à échanger trois jours durant sur les axes prioritaires du Programme, le cadre organisationnel et les moyens de mise, en ayant toujours à l'esprit les initiatives nationales et régionales en cours dans le secteur afin de créer les synergies et complémentarités nécessaires.

En vous réitérant mes remerciements, je souhaite pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Annexe 4 :

***Discours de Monsieur CARREAU, Représentant de l'Union Européenne
à l'ouverture de l'Atelier PREDAS***

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que j'assiste au nom de l'Union Européenne au présent Atelier sur les Energies Domestiques organisé par le CILSS à Bissau.

Comme chacun de nos partenaires le sait, le Secteur Energies Domestiques pose de redoutables défis en liaison surtout avec la surexploitation et destruction accélérée des forêts et boisements naturels (phénomène trop souvent hélas irréversible), conséquence d'une très forte croissante urbaine.

Beaucoup de projets liés au secteur des Energies domestiques ont déjà été exécutés depuis près de 20 ans mais chacun est conscient des limites du concept de projet s'il ne s'inscrit pas dans une politique d'ensemble pour le secteur Energie pour un pays déterminé avec ses aspects institutionnels, organisationnels et socio-économiques.

La dimension régionale liée à l'échange d'expérience et de savoir faire est également apparu de plus en plus utile avec la nécessité d'avoir une approche conceptuelle et méthodologique harmonisée comme cela a déjà été amorcé dans le cadre du RPTES.

Dans ce contexte l'étude de préfaisabilité du Programme Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel ou PREDAS menée sous l'égide et la coordination du CILSS avec sa dimension régionale et ses dimensions nationales me parait particulièrement bienvenue car elle est innovatrice par son approche qui n'est pas celle d'un projet traditionnel (comme l'a été par exemple le Projet Régional Gaz Butane financé par l'Union Européenne)... mais se veut plus large et multidisciplinaire en appui et accompagnement aux Etats de la sous-région pour définir leur politique dans ce secteur sur des bases conceptuelles et méthodologiques harmonisées.

Je sais que cette préoccupation concerne également d'autres bailleurs de fonds comme la France et l'Allemagne avec son Programme Energie Domestiques Sahel.

J'espère que lors de cette importante réunion, l'ensemble des participants saura à partir des études de référence et de leur expérience propre définir comment appréhender fonctionnellement le concept Energie Domestique pour lequel la dimension régionale conforte et appuie la dimension nationale.

Avec mes remerciements pour l'accueil de la Guinée-Bissau, je vous confirme le grand intérêt de l'Union Européenne d'appuyer le PREDAS, un programme justement considéré comme majeur, lorsque les règles du jeu entre partenaires auront été clairement définies, ce qui est l'objet même de cet Atelier.

les politiques éthiques de l'Atelier. En effet, l'Atelier a été créé pour faire partie d'un processus de changement qui vise à améliorer la situation des droits humains au Bissau.

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau. Le CDDH a été fondé par des personnes qui ont été victimes de violations des droits humains au Bissau.

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau. Le CDDH a été fondé par des personnes qui ont été victimes de violations des droits humains au Bissau.

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau. Le CDDH a été fondé par des personnes qui ont été victimes de violations des droits humains au Bissau.

Annexe 5 :

Termes de Référence de l'Atelier PREDAS

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau. Le CDDH a été fondé par des personnes qui ont été victimes de violations des droits humains au Bissau.

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau.

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau.

Le travail d'Atelier a été initié par le Comité de défense des droits humains (CDDH), qui a été fondé en 1990. Le CDDH a été créé pour promouvoir les droits humains au Bissau.

OBJECTIF GLOBAL DE L'ATELIER

- ◆ l'étude de préfaisabilité est approfondie et validée

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ◆ Tirer les leçons des différentes approches de la gestion du sous-secteur des énergies domestiques dans les Etats ;
- ◆ Dégager les axes de complémentarité entre le PREDAS et les projets/programmes en cours dans les Etats (PED/GTZ, RPTES, ect.)
- ◆ Définir les interventions possibles du PREDAS au niveau régional et national

RESULTANTS ATTENDUS DE L'ATELIER

R1 : Le contenu du PREDAS est défini et validé

R2 : Les termes de références de l'étude de faisabilité sont ébauchés

R3 : Un programme d'activités devant conduire à l'élaboration du dossier de programme final est adopté

R4 : Mandat est donné au CILSS pour réaliser ces activités dans les délais estimés.

Activités - R 1

R1 : le contenu du PREDAS est défini et validé

- ◆ Discussions et amendements des objectifs du PREDAS
- ◆ Discussion et amendement des résultats attendus du PREDAS
- ◆ Listing des activités et sous-activités (au niveau régional et au niveau national)

Activités - R 2

R2 : les termes de références de l'étude de faisabilité sont ébauchés

Discussion, amendement et validation des points suivants :

- ◆ Organisation, procédure et modalités d'intervention du PREDAS (au niveau régional et au niveau national)
- ◆ Moyens à mettre en oeuvre

Activités - R3

R3 : Un programme d'activités devant conduire à l'élaboration du dossier de programme final est adopté

- ◆ Elaboration d'un planning de travail pour l'équipe du CILSS et les équipes nationales

Activités - R4

R4 : Mandat est donné au CILSS pour réaliser les activités nécessaires pour la finalisation du dossier de programme

- ◆ Adopter des recommandations pour la poursuite du programme
- ◆ Mandater le CILSS pour la finalisation du dossier de programme

Annexe 6 :

Les communications par pays : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad

1 - BURKINA FASO

1. OBJECTIF 1 : Adoption d'un « plan de sortie de la crise du bois de feu » :

Cet objectif est déjà pris en compte dans le cadre du RPTES. En effet, la mise en œuvre de ce programme vise à plus ou moins long terme l'élaboration d'une politique énergétique nationale qui sera sous-tendu par des programmes, dont le programme Bois-Energie. Pour le moment au niveau du RPTES, il est prévu la réalisation d'un inventaire forestier national et l'aménagement de 800.000 ha de forêt.

2. OBJECTIF 2 : Valoriser la capacité d'expertise sahélienne.

Cet objectif n'est pas pleinement pris en compte par le RPTES. Il est un des objectifs du PED/SAHEL financé par la GTZ et est sous la tutelle du CILSS. Comment se fera donc la jonction de ces deux programmes presque identiques et qui ont le même ancrage institutionnel ?

3. OBJECTIF 3 : Fournir une information actualisée.

Il est l'objectif principal visé par le PED/SAHEL.

4. OBJECTIF 4 : Suivi écologique des ressources ligneuses.

Le RPTES a proposé un inventaire forestier national qui n'a pas reçu pour le moment l'appui nécessaire pour sa réalisation. Cet inventaire pourrait être un élément de base du suivi écologique.

5. Dans le cadre organisationnel du PREDAS, il n'apparaît pas clairement l'ancrage institutionnel dans lequel sera logé l'animateur national du PREDAS.
6. Il est beaucoup plus judicieux de mettre l'accent sur l'expertise nationale et sous régionale pour l'élaboration d'un plan de sortie de la crise bois de feu. L'expertise internationale pourra apporter dans la mesure des cas possibles leur contribution.
7. Les moyens à mettre en œuvre pour le fonctionnement d'un comité de pilotage ou de l'animateur national du PREDAS ne sont pas définis.

8. Le PREDAS est donc un projet de capitalisation des expériences et des compétences des Energies domestiques qui met l'accent essentiellement sur la communication. Il peut être un programme complémentaire au RPTES si toutefois les termes de la complémentarité sont clairement définies. Pour cela, les principaux ponts pouvant être retenus dans le cadre d'une complémentarité avec le RPTES peuvent être :

- La mise en place et le fonctionnement d'un réseau PESED.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi écologique des ressources ligneuses. Pour ce deuxième point, il sera nécessaire que le CILSS puisse parrainer la recherche de fonds nécessaire à la réalisation d'un inventaire forestier national et aussi sur le plan régional.

QUELLES SONT LES PROPOSITIONS A FAIRE AU PREDAS

1 ↳ Sur le cadre institutionnel

La particularité d'un bailleur de fonds ne doit pas se traduire dans un pays récepteur par une particularisation du cadre institutionnel qui doit conduire son projet ou programme.

Le parachutage détruit la cohérence de l'élaboration des politiques de développement de nos pays.

2 ↳ Sur l'approfondissement des études ici présentées ces études comportent des coquilles qu'il est nécessaire d'expurger (notamment dans les bilans) :

↳ l'identification de certains facteurs qui ont déterminé le succès ou l'échec des projets et programmes cités appellent des mesures d'accompagnement. Ces mesures seront difficiles à prendre si le débat ne s'instaure pas .

↳ l'identification seulement après par chacun des pays des pistes à suivre pour développer son secteur énergétique. Je ne me sens pas capable de le faire à ce stade pour ces pays.

3 ↳ Pour le Burkina, le RPTES a identifié des pistes. Le programme RPTES tel qu'il se présente aujourd'hui ne constitue pas la seule alternative. Nous avons conscience qu'il faut formuler à terme un plan directeur des énergies domestiques.

4 ↳ Le Burkina Faso serait heureux que le PREDAS y apporte sa contribution dans une cohérence des actions en cours.

Une réactualisation des études est nécessaire des études complémentaires le sont aussi. Des actions ont été définies et attendent des financements pour leur exécution. Nous sommes prêts (Ministères de l'Energie, Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Ministère du Commerce, Ministère de l'Agriculture et Ministère des Finances, à examiner dans le cadre de travail mis en place et dans l'esprit de l'appropriation par les bénéficiaires de toutes les propositions qui seront faites par les autres parties.

CAP-VERT

AU NIVEAU NATIONAL :

- Appui à la capacité nationale dans la définition d'un programme d'énergies domestiques et alternatives ;
- Appui dans la création de mécanismes de coordination des politiques ;
- Formation et information des populations de façon à qu'elles puissent être engagées dans la gestion rationnelle des ressources énergétiques ;
- Appui à l'initiative locale en matière de sources alternatives, notamment dans la promotion de l'utilisation du gaz butane ;
- Renforcement de la capacité technique par des méthodes d'approche participative ;
- Inventaire des ressources forestières et élaboration d'un plan de gestion des zones d'exploitation ;
- Réalisation de la cartographie de l'utilisation des sols ;
- Appui dans l'élaboration de la loi d'aménagement du territoire et de la loi forestière ;
- Il est sous-entendu l'importance pour le Cap-Vert de l'appui particulier souhaité dans la conservation des ressources naturelles existantes.

AU NIVEAU REGIONAL

- L'identification de la capacité d'expertise sahélienne et intégration dans le réseau PESED et dans celui des utilisations du courrier électronique.

Somme également d'avis que le PREDAS ne doit pas être vu simplement comme un projet quelconque mais qu'il doit être conçu dans un contexte global au niveau institutionnel gardant la souplesse de s'adapter aux spécificités des besoins de chacun de nos pays et aussi tout en assurant le suivi de l'évolution de ces besoins.

GAMBIE

Nous n'avons pas eu le privilège d'avoir le document de base, à savoir le Volume I, avant la présente réunion. Nous ne pouvons donc pas faire une analyse approfondie ou une contribution sur ledit document. Cependant, en tant qu'Etat membre du CILSS, la Gambie est également concernée par la promotion de l'énergie traditionnelle et domestique au Sahel. A cet égard, le Gouvernement a initié la formulation d'une politique nationale de développement des énergies visant à :

- A) Assurer l'approvisionnement adéquat en énergie pour répondre aux besoins futurs de l'économie ;
- B) La recherche, le développement et la promotion des technologies d'énergies renouvelables ;
- C) Promouvoir un important programme de développement et d'application des sources d'énergies nouvelles et renouvelables, à savoir : les chauffe-eau solaires dans les hôtels et bâtiments publics ; l'utilisation des foyers améliorés dans les ménages ; les pompes solaires ; les réfrigérateurs solaires dans les cliniques pour la conservation des vaccins ; les éoliennes le long de la côte pour l'exhaure.

Pour mettre en œuvre un système adéquat sur les données énergétiques au niveau régional :

- ◊ Collaborer avec les autres institutions d'énergies renouvelables pour renforcer la capacité des gambiens ;
- ◊ Renforcer la capacité du GREC en matière de recherche, de développement et de démonstration des options viables en matière d'énergies renouvelables ;
- ◊ Réduire la grande dépendance vis-à-vis du bois de chauffe pour l'approvisionnement des zones rurales et urbaines en énergies ;

- ◊ Introduire des mesures efficaces de conservation dans toutes les questions de politique se rapportant au secteur de l'énergie domestique ;
- ◊ accélérer les études concernant le développement des sources d'énergies renouvelables.

Par ailleurs, la délégation a exprimé sa préoccupation en ce qui concerne l'utilisation du savoir-faire des populations locales en matière de promotion pour une utilisation durable de l'énergie domestique ; et qui n'avait pas été mise en relief dans le rapport des consultants.

Elle a également fait état de sa préoccupation concernant la promotion de l'électrification solaire et l'utilisation des foyers améliorés d'autant plus que le taux de diminution du couvert forestier est élevé, soit 180.000 tonnes de bois de chauffe par an.

L'utilisation d'équipements d'énergies renouvelables minimisera la grande consommation du bois de chauffe, notamment les cuisinières solaires et le biogaz pour l'électrification.

Enfin, au milieu de l'année 1997, le CILSS, en collaboration avec l'Union Européenne, a facilité l'installation de 32 systèmes solaires pour les centres sanitaires et communautaires.

DOMAINES D'INTERVENTION DU PREDAS

1. Aider à l'identification de projets bancables pour la promotion du sous-secteur énergétique ;
2. Organiser des formations de courte durée à l'intention du personnel technique des pays ;
3. Mise en place des politiques harmonisées concernant les structures des prix des énergies domestiques dans les Etats membres du CILSS ;
4. Favoriser la communication entre les experts de la sous-région ainsi que les échanges d'expériences : promouvoir les visites entre membres du réseau ;
5. Aider à la conservation et à la protection des grandes forêts ;
6. Créer une synergie entre le programme et celui des énergies renouvelables ;
7. Fournir un appui institutionnel à la structure nationale chargée de la coordination des énergies domestiques.

GUINEE-BISSAU

Au niveau de la mise en œuvre du PREDAS, en plus des actions prévues dans le document provisoire pour la Guinée-Bissau proposé par l'étude de l'UE, nous souhaitons focaliser nos actions sur les points suivants:

1 Au niveau de l'offre

Améliorer la distribution du bois-énergie, en établissant un schéma directeur d'approvisionnement des centres urbains en combustibles ligneux (mise en œuvre des actions identifiées dans l'étude ESMAP bois-énergie).

Organisation et structuration de la filière bois-énergie.

Créer de nouvelles ressources en bois-énergie, plantations à croissance rapide, bois-villageois surtout au nord et à l'est du pays,

Valorisation des sous produits d'exploitation forestière, rebuts, sciures, copeaux.

Créer une base énergétique diversifiée et promouvoir l'utilisation d'énergies alternatives.

L'autre solution porte sur les marchés ruraux, car ils pourraient permettre le regroupement des commerçants et producteurs primaires générant pour ces derniers des revenus supplémentaires non agricoles.

Recherches sur le biogaz et l'énergie solaire et éolienne

2 Au niveau de la demande

Mener une étude d'actualisation régulière sur les consommations finales d'énergie,

Monter un système de suivi régulier des données statistiques sur les productions et leur large diffusion,

Organiser des coopératives de commercialisation du bois énergie tout en améliorant les transports.

3 Infrastructures

Améliorer les techniques de carbonisation, en collaboration avec le projet, utilisation rationnelle du patrimoine forestier (carbonisation).

Appui aux opérateurs pour la fabrication et la commercialisation de foyers améliorés, de même que la promotion de campagnes grand public pour leurs diffusions,

Promouvoir la création de coopératives capables d'organiser une sous-traitance avec les industries du bois ou de regrouper la production de plusieurs artisans pour les commercialiser.

Améliorer et diffuser largement le gaz en bonbonne, et si nécessaire le subventionner, Electrification des campagnes,

4 Au niveau institutionnel

Renforcement et consolidation des programmes existants tels que PRS,

Appui institutionnelle à la DGFC et la DGE par la mise en place d'un Système d'Information et d'Evaluation Permanente (SIEP) permettant de disposer des informations et données indispensables à l'orientation et la gestion du secteur des énergies domestiques dans son ensemble,

Des actions de formation professionnelle et d'échanges d'expériences sous-régionales en matière de RTPES, PED, PEC, PRG, en vue d'améliorer les connaissances techniques et de gestion des ressources naturelles avec la participation effective des populations locales,

Appuyer à la reformulation de la Loi Forestière et taxation notamment dans sa composante bois-énergie,

Définir une politique énergétique nationale qui permette l'exploitation des sources d'énergie solaire, éolienne et le biogaz y compris l'énergie hydro-électrique, barrage de Saltinho par exemple.

MALI

Le Mali serait heureux de voir le PREDAS contribuer aux actions suivantes :

1. Appui à réactualisation des données du PIRL et couverture des zones n'ayant pas bénéficiée du PIRE.
2. Appui à la récupération et à la valorisation du bois-mort en toutes régions.
3. Appui aux aménagements forestiers autour des villes Bilo, Kayes et San et développement des marchés ruraux.
4. Appui à la mise en place d'un protocole de suivi écologique.

5. Appui à la constitution d'une base de données sur les Energies Domestiques.
6. Appui aux actions de substitution : pétrole, gaz, transformation de résidus agro-industriels en briquette de charbon.
7. Consolider les actions de diffusion de Foyers Améliorés.

MAURITANIE

III / PROPOSITIONS

Pour la mise en œuvre du PREDAS en Mauritanie, et compte tenu des objectifs de développement du secteur de l'Energie et des orientations en matière de préservation du couvert végétal les principaux axes du programme porteront sur :

Au niveau national,

Combustibles ligneux

Assurer une meilleure protection des ressources ligneuses à travers les actions suivantes:

- . l'amélioration de la connaissance des ressources forestières
- . la mise en place des procédures de classement des massifs forestiers potentiellement riches
- . l'implication des populations riveraines dans toutes les opérations d'aménagement et d'exploitation des forêts
- . le contrôle des prélevements , des techniques de carbonisation et de la distribution ,
- . la réglementation des prix
- . la vulgarisation à grande échelle des équipements de cuisson à meilleur rendement (foyers améliorés)

Combustibles de Substitution

- Promotion de l'utilisation du gaz butane par :
 - . la mise en place de minicentres d'emplissage et l'acquisition de camions citernes enfuteurs
 - . la réduction des coûts d'acquisition des emballages de 3 et de 6 kgs munis de brûleurs.
- Identification de réchauds à pétrole bien adaptés aux habitudes culinaires de notre pays en vue de leur vulgarisation à grande échelle.
- Promotion de l'utilisation de la tourbe et des déchets agricoles (balles de riz)

NIGER

LES ATTENTES POUR LE PREDAS

- ⇒ Renforcement de la Cellule Environnement/Energie
- ⇒ Contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale pour l'Energie domestique
- ⇒ Inventaire des ressources forestières
- ⇒ Echanges des données et d'information
- ⇒ Promotion du charbon substitue
- ⇒ Appui à la promotion des équipements techniques
- ⇒ Politique commune de sensibilisation - information SIEP
- ⇒ Développement des marchés ruraux
- ⇒ Appui aux fiches d'opérations
- ⇒ Valorisation des autres sous-produits de la forêt
- ⇒ Mise en place d'une société de distribution de charbon minéral
- ⇒ Implantation d'une ONG/Association dans la vulgarisation des combustibles et équipements
- ⇒ ENR (Solaire PV, Eolienne)
- ⇒ Réglementation des marchés ruraux
- ⇒ Développement du secteur privé : combustible, équipement, aménagements.

SENEGAL

POLITIQUE DE SOUTIEN

- Appui méthodologique

Elaboration de directives nationales sur l'aménagement des forêts.

- Contribution à la connaissance des ressources forestières.

- Mise en place de schémas reproductibles d'aménagement participatif Agro-Sylvo-Pastoral pour chaque zone éco-géographique.

- Consolidation, validation, institutionnalisation du canevas d'inventaire et de cartographie des formations forestières.

- Contribution à la mise en place de l'Unité de pilotage du projet tourbe domestique et valorisation des résidus agricoles.

- Contribution à la mise en place d'un Système d'Information et d'Evaluation Permanent (SIEP) pour la Cellule des Combustibles Domestiques (CCD).

- Contribuer au programme de communication de la CCD technologie appropriée.
- Développer des actions d'accompagnement liées à la lutte contre la pauvreté et la GRN dans le cadre de l'aménagement des massifs forestiers.

TCHAD

- ◊ Existence stratégie Energie Domestique démarrage dernier semestre 1998
- ◊ Création Agence Energies Domestique et Environnement et nomination Directeur Général en Février 1998 ;

Attente du Tchad du PREDAS

- ◊ Inventaire des ressources forestières si possible ;
- ◊ Suivi écologique des bassins d'approvisionnements de certaines zones du pays ;
- ◊ Réalisation des enquêtes pour le bilan énergétique ;

Celles-ci se résument à :

- ↳ la nécessité d'harmoniser les approches et interventions des différents projets et programmes en cours ;
- ↳ la définition du champ d'action du PREDAS ;
- ↳ la contribution du PREDAS à la connaissance des potentialités de nos formations forestières.

Annexe 7 :

Motion de remerciement des participants à l'Atelier de Bissau

adressée aux Autorités Bissau-Guinéenne

MOTION DE REMERCIEMENTS

NOUS, participants à l'Atelier Régional sur le Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques au Sahel - CILSS

SALUONS les Autorités Bissau-Guinéennes pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé à l'ensemble des participants ;

EXPRIMONS nos vifs remerciements au Gouvernement et au Peuple Bissau-Guinéen pour toutes les facilités mises à notre disposition et qui ont permis la réussite du présent Atelier.

Fait à Bissau, le 26 Mars 1998

L'Atelier

Annexe 8 :

***Discours de Son Excellence Monsieur le Ministre du Développement Rural,
des Ressources Naturelles et de l'Environnement à la clôture
de l'Atelier Régional de Promotion des Energies Domestiques
et Alternatives au Sahel***

Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS ;
Monsieur le Représentant de l'Union Européenne ;
Messieurs les Représentants des pays membres du CILSS ;
Messieurs les Représentants des partenaires de coopération ;
Messieurs les séminaristes ;
Mesdames et Messieurs ;

Vous vous êtes réunis pendant quatre jours, engagés à définir les contours d'un problème qui a des implications sur le futur de notre sous-région : à savoir la problématique des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel.

Dans un court temps, vous vous êtes échangés des points de vues, discutés d'une manière franche, avec pour objectif unique d'aboutir à des résultats positifs.

De part ce que je viens d'entendre, je voudrais réaffirmer que vous êtes arrivés dans la diversité de votre origine de formation, à des résultats très positifs ; aussi je félicite les Coordonnateurs des travaux qui ont su démontrer la pertinence de ce type d'exercice, l'abnégation et la détermination de tous, comme la collaboration active et franche des différents partenaires au développement qui se sont impliqués dans la formulation des idées, des observations et des suggestions favorisant ainsi une meilleure approche de nos réalités respectives.

Je souhaiterais réaffirmer également, la passion des sahéliens et des sahéliennes pour tout ce qui touche profondément à leurs réalités.

Mesdames et Messieurs,

Les résultats de vos travaux constituent un pas important pour l'exécution du Programme Régional des Energies Domestiques au Sahel.

Durant les travaux, vous avez su aussi définir les grandes lignes d'intervention du PREDAS au niveau régional tout comme au niveau national, notant avec satisfaction le consensus auquel vous êtes arrivée au niveau des actions stratégiques du PREDAS et de son calendrier d'exécution.

Je suis convaincu que tous les pays membres du CILSS, particulièrement la Guinée-Bissau prendront une part active dans la réalisation des recommandations pertinentes qui ont formulés ici pour le bien-être pour les populations du Sahel.

Je voudrais au nom du Gouvernement de Guinée-Bissau, au nom du CILSS et à mon nom propre, manifester ma gratitude aux pays amis, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et particulièrement l'Union Européenne, pour leur appui à ce programme d'intérêt incontestable.

Mesdames et Messieurs,

Je n'insisterais pas sur l'importance du PREDAS car il est évident, étant des hauts responsables de l'Energie, de l'Environnement, des Organisations participantes des experts de hauts niveaux et des représentants qualifiés des Etats membres qui ont travaillé intensément tout au long de cet Atelier.

Vous serez les premiers à déterminer les mesures stratégiques pour les Gouvernements et les populations sahéliennes. Pour cette raison, la valeur du PREDAS est incontestable pour nous.

Je vous félicite pour la qualité du travail réalisé en souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs et je déclare clos l'Atelier sur le Programme de Promotion des Energies Domestiques au Sahel.

Vive la Coopération Internationale !

Vive la Coopération sous-régionale !

Vive le Sahel !

Je vous remercie.

Annexe 9 :

Liste des participants à l'Atelier de Bissau (23-26 Mars 1998).

LISTE DES PARTICIPANTS

BURKINA FASO

Mme TAMINI Pascaline Bihoun
Secrétaire Permanent CONACILSS
Ministère de l'Agriculture
B.P. 7005
Tél : 31.03.55 - Fax : 30.57.42
OUAGADOUGOU

OUIMINGA Saïdou
Directeur Général de l'Energie
01 BP 1594
Tél : 30.79.78 - Fax : 30.79.78
E-Mail : RPTES Ouaga Burkina@mrg.WorldBank.org
OUAGADOUGOU 01

Mme DIARRA née TAPSOBA Danielle Jacqueline Félicité
Ministère de l'Environnement et de l'Eau
Direction de la Foresterie Villageoise et de l'Aménagement Forestier (DFVAF)
Ingénieur Forestier
01 BP 6429
Tél : 32.46.44 - Fax : 32.46.45
OUAGADOUGOU 01

YAMEOGO Gabriel
Groupe d'Etude et de Recherche Energie Environnement
pour le Développement (GERED)
Coordonnateur
BP 3709
Tél/Fax : 36.80.40
E-Mail : Gered@fasonet.bf
OUAGADOUGOU

CAP-VERT

Mme DUARTE Maria de Lourdes
Correspondant National du CILSS
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement
C.P. 155
Tél : 61.57.16 - Fax : 61.40.54
PRAIA

CARVALHO Cremilda Lopes
Economiste
M. C. Economique
C.P. 102
PRAIA

ALCANTARA Pedro
Ingénieur Electricien
C.P. 551
Tél : 62.24.19
E-Mail : angelina@mail.cvtelecom.cv
PRAIA

MARTA Francisco de Paula
Ingénieur Sylviculture
Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de l'Environnement
c.p. 54
Tél : 61.57.16 - Fax : 64.25.45
PRAIA

GAMBIE

NJIE Momodou
Principal Assistant Secretary,
Department of State for Agriculture
Tel : 22.98.17

BANJUL

DONSO Abdoulie
Assistant Director
Forestry Department
N°5 Marina Parade
Tel : 22.73.07 - Fax : 22.47.65

BANJUL

SUWAREH LANG
Coordinator appropriate technology
Department of Community Development
13, Marina Parade
Tel :22.75.978 - Fax :22.81.78
BANJUL

GUINEE-BISSAU

LUIS Albino
Correspondant National du CILSS
Ministère de l'Agriculture, Ressources Naturelles
et de l'Environnement
B. P 71
Tél : 22.12.00
BISSAU

Alberto Da Costa
Directeur - General da Energia
Presidente de Mesa de Conference
B.P. 311
Tel:222678
Fax:(245) 201171
BISSAU

Biabé Siga
Eng. Tecnico da Direcçao General de Energia
Animador do Projecto PREDAS
B.P.311
Tel: 22.21.45
BISSAU

Sabino Secretario MANGO
Eng. Petroquimico
C.P.387
Tel:22.11.53
BISSAU

Amadou Jamanca
Eng.Tecnologie de le Petrolet Gas
Guiné-Gaz
B.P. 236
BISSAU

Antoninha SILVA de Melo
Secretaria executiva de ANAC (SAB)
Rua Eduardo Mondelane N°5/C
Tel : 20.37.88
BISSAU

Francisco Quimonche
Chefe de Divisao do Plano
C.P. 6
Tel :22.24.24
BISSAU

Teobaldo Lopes da Veiga
Directeur de Service a L' INITA
C.P. 251
BISSAU

Augusto M' Boss
Ingénieur Agronome
Direction General de Environnement
Rua Guerra Mendes - 4
C.P. 225
Tel : 20.21.13
BISSAU

Bailo Balde
Eng. Energetico, Consultant National
AO C/Suleimane SEIDE
C.P.40
Tel : 25. 10.95/ 25.26.42
BISSAU

DIOMBERA Kaoussou
Représentant des Consultants Nationaux
Ministère du Développement Rural, des Ressources Naturelles
et de l'Environnement
B. P 71
Tél/Fax : (245) 22.10.41- Fax : (245) 22.10.19
BISSAU

CABRAL Alexandre
Directeur National de Carbonisation
Bafata, Rua Porto
Tel 41.12.96 - Fax : 22.10.19
BISSAU

Maria da Conceição P.L. da Moura
Eng. Agronome/ALTERNAG/Membre de
Secrétaire Exécutive /M.E.F/D.G.P
Tel: 25.27.81/ 22.22.24 - Fax: 25.27.81/ 22.25.65
BP. 6/ 343
BISSAU

Mamadu QUETA
Coordonnateur Plataforma da Juventude
C.P. 17
BISSAU

Mario Adao Carlos ALMEIDA
BISSAU

Mustafa S. CASSAMA
BISSAU

MALI

SANGARE Brahma
Secrétaire Permanent du CONACILSS
BP 61
Tél : (223) 22.86.67 - Fax : (223) 22.02.95
BAMAKO

TOURE Adikarim
Représentant de la Direction Nationale de l'Aménagement
et de l'Equipement Rural
Chef Division Etudes et Planification
B.P. 275
Tel : (223) 22.58.50 - Fax : (223) 22.11.34
BAMAKO

KONANDJI Hamadi
Chef Cellule combustibles ligneux/Stratégie Energie domestique
s/c Direction Nationale de l'Aménagement
et de l'Equipement Rural
B.P. 275
Tél : (223) 23.47.22 - Fax : (223) 23.48.29
BAMAKO

Mme TOURE CAMARA Oumou
Coordonatrice Projet Foyers Améliorés DNAS/GTZ
BP 174
Tél : (223) 22.42.32 -Fax : (223) 22.92.69
BAMAKO

MAURITANIE

FALL Oumar
Directeur de l'Environnement et de l'Aménagement Rural
BP 170
Tél : 222.2.56.616 - Fax : 222.2.56.616 et 56.617
NOUAKCHOTT

FALL Yohbe Ould TALEB
Représentant de la Direction de l'Energie
Direction de l'Energie
Tél : 222.2.58.014 -Fax : 222.2.59.650
NOUAKCHOTT

NIGER

ALASSANE Morou
Secrétaire Permanent du CONACILSS
BP 12091
Tél : 73.26.07 - Fax : 73.20.75
NIAMEY

KIRI Tounao
Directeur Projet Energie-Energie Domestique
BP 12677
Tel : 72.30.10 -Fax : 73.47.09
E-Mail : Kitounao@WorldBang.org
NIAMEY

GARBA Hamissou
Directeur Adjoint Projet Energie II - Volet offre
BP 12860
Tél : 72.27.92 - Fax : 73.47.09
NIAMEY

SENEGAL

DIEDHIOU Abdoul Aziz
Secrétaire Permanent du CONACILSS
Rue Parchappe x Huart Immeuble CSA
Tel : 821.24.61 - Fax : 823.60.30
DAKAR

GUEYE Babacar Salif
Chef Division Aménagement
Direction Eaux et Forêts
Parc Forestier Hann
BP 1831
Tél : 832.06.28 - Fax : 832.38.80
DAKAR

NIANG Ibrahima
Chef Division Energies Domestiques
Direction Energie
BP 4037
Tél : 832.34.89/832.07.25 - Fax : 832.24.00
DAKAR

TCHAD

MAHAMAT Moctar Ali
Secrétaire Permanent du CONACILSS
BP 441
Tél : 52.38.97 -Fax : 52.51.19
N'DJAMENA

DJIMRANGAR Ngarbaroum Richard
Directeur de l'Energie
Ministère des Mines, Energie et Pétrole
N'DJAMENA

DARNACE Assane Mbatta
Direction des Forêts et de la Protection de l'Environnement
BP 447
N'DJAMENA

UNION EUROPEENNE

CARREAU Robert
Administrateur
DG-VIII, 200,Rue de la Loi
1049 - Bruxelles
Tél : 25.10.71/25
BELGIQUE

DUMONT Jean-Claude
Conseiller Technique FED-CILSS
01 BP 352
Té l : 30.01.26 - Fax : 30.13.26
OUAGADOUGOU

MASSE Réné
Consultant CILSS-UE, Spécialiste Energie
Banque Mondiale,1818 H. Street N.W
WASHINGTON, DC 20433 - USA
Tél : (202) 473.86.82 -Fax : (202) 522.34.83
E-Mail : rmasse@worldbank.org

FRANCE

MONVOIS Jacques
Consultant CILSS-EU
Spécialiste Energie et Système d'information
211-213, Rue Lafayette
75010 PARIS
Tél : 0140056168 -Fax : 33-1.40.05.61.10
E-Mail : monvois@gret.org

BAH Caroline
MIFRAC Coopération Française
Conseiller Environnement CILSS
01 B.P. 72
Tél : 31.05.77 - Fax : 31.11.42
OUAGADOUGOU

ALLEMAGNE

WEYMANN Anke
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
GTZ
B.P. 5180
65726 Eschborn - Allemagne
Tél (49) 6196.79.3003 - Fax : (49) 6196.79.7325
E-Mail : Anke.Weymann@gtz.de

WESTHOFF Beatrix
PED-SAHEL GTZ-CILSS
Coordonnatrice Régionale
01 BP 1485 - Ouagadougou (B.F)
Tél 36.30.09 - Fax : 31.08.73/31.74.73
E-Mail : GTZ-Burkina@bf.de
OUAGADOUGOU

PETUELLI Werner
Conseiller MA-CILSS/GTZ
BP 1485
Tél 31.18.96 - Fax : 31.74.73
E-Mail : MACILSS@Fasonet.bf
OUAGADOUGOU

UNIVERSITES

CARACALEANU Cristin
Universidade Nova de Lisboa
Quinta da Torre, 2825 Monte de Caparica
Té »l: 3511.29.56.789 - Fax : 3511.29.57.810
E-Mail : cc1@mail.fct.unl.pt

CARREGA CAPINHA Joaquim Manuel Santos
Electro solr
Trav.Matadouro Lote B-2C
6000 Castelo Branco
Tél : 351.72.321.395 - Fax :351.72.321.395

CONSULTANTS

DIALLO Souleymane
Consultant Régional
BP 4183
Tél/Fax : 824.39.04
E-Mail : Dsouley@syfed.refer.sn
DAKAR

SY Bocar Sada
Directeur SEMIS
Consultant CILSS
5, Place de l'Indépendance
BP 652
Tél : 822.73.97 - Fax : 822.61.89
E-Mail : Semis@Metissacan.sn
DAKAR

KANE Hamidou BABA
Consultant CILSS
CECO-CONSEILS
BP 4224
Tél 222.2.58.754 -Fax :222.2.58.754/54.133
NOUAKCHOTT

SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS

IDE Bana
Conseiller en Gestion des Ressources Naturelles
03 BP 7049
Tél : 30.67.58/30.67.59 - Fax : 30.67.57
E-Mail :
OUAGADOUGOU

MEDELLAH Ould Bellal
Conseiller en Communication
03 BP 7049
Tél : 30.67.58/30.67.59 - Fax : 30.67.57
E-Mail :
OUAGADOUGOU

KAMARA Oumar
Coordonnateur PREDAS p.i
03 BP 7049
Tél : 31.24.71 - Fax : 31.17.85.
OUAGADOUGOU

BAZIE Jean-Hubert
Coordonnateur du PRISME
03 BP 7049
Tél : 33.36.64 - Fax : 30.67.57
E-Mail :
OUAGADOUGOU

SORGHO Nobila
Interprète-Traducteur
03 BP 7049
Tél : 30.67.58/30.67.59 - Fax : 30.67.57
E-Mail :
OUAGADOUGOU

KONTE Souleymane
Interprète-Traducteur
s/c Institut du Sahel
BP 1530
Tél : 22.21.48 - 23.05.51 D
BAMAKO

TRAORE Tahirou
Chargé de Programme
CILSS/PREDAS
03 BP 7049
Tél : 31.24.71 - Fax : 31.17.85.
OUAGADOUGOU

SANOU Emmanuel
Assistant Administratif CILSS-PRS
03 BP 7049
Tél : 33.48.70 - Fax 30.39.21
OUAGADOUGOU

PROJET PREDAS

PROMOTION DES ENERGIES DOMESTIQUES

ET ALTERNATIVES

1 - INTITULE DU PROJET ET SIGLE

Projet Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives (PREDAS)

2 - PAYS COUVERTS PAR LE PROJET

- Pays membres du CILSS : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.
- Pays côtiers limitrophes du Sahel : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria.

3 - DOMAINE D'INTERVENTION

- Bois, Charbon de bois, Pétrole et dérivés du pétrole.
- Solaire, Eolienne, Biogaz, etc...

4 - JUSTIFICATIFS DU PROJET

l'approvisionnement en énergie des populations sahéliennes constitue, sans nul doute, une préoccupation majeure quant au développement de la sous-région qui ne dispose pas, à ce jour, de ressources pétrolières, 70 % à 90 % de la consommation énergétique sont ainsi assurés sur le bois et ses dérivés, avec comme corollaire directe un déséquilibre écologique grandissant, dû à la pression croissante exercée sur la biomasse.

Aussi, sur le plan régional, le CILSS s'est-il beaucoup investi dans l'énergie au Sahel à travers des actions, projets et programmes visant à la sensibilisation des masses sur le lien obligé entre la production/consommation d'énergie et la déforestation (PFA, PRG, PRS).

Malheureusement le caractère discontinu et non complémentaire des projets et programmes a hypothéqué considérablement leur succès quant aux objectifs visés de sécurité en matière d'approvisionnement énergétique et de réforestation.

Ainsi a-t-il été ressenti l'impérieuse urgence de substituer l'action ponctuelle et sectorielle par une stratégie globale et prospective de la politique énergétique régionale sous forme d'interactions entre l'énergie, l'environnement, la population, l'agriculture, et l'économie pour un développement durable.

Tout ceci milite en faveur de la mise en oeuvre d'un **Projet de promotion des énergies domestiques et alternatives (PREDAS)** qui vise à :

- 4.1 - Proposer aux Etats Sahéliens des stratégies d'amélioration de l'accès à l'énergie et de son utilisation, notamment domestique .
- 4.2 - Organiser l'approvisionnement en énergie domestique sans compromettre l'équilibre écologique.
- 4.3 - Développer la production et l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.
- 4.4 - Appuyer les Etats dans leur effort de renforcement des capacités humaines dans le secteur des énergies domestiques et alternatives et l'impulsion d'un cadre de coopération régionale en la matière.

5 - OBJECTIF STRATEGIQUE - OBJECTIF OPERATIONNEL - RESULTATS ATTENDUS PRINCIPALES ACTIVITES

Voir le Schéma de Planification du Projet joint (SPP).

6 - PLAN D'OPERATIONS (Voir tableau annexé).

7 - STRUCTURES ET DISPOSITIF ORGANISATIONNEL

Les structures de coordination et de suivi du nouveau Projet, pour éviter les écueils souvent relevés au niveau organisationnel des précédents projets et programmes du secteur énergétique, seront construites sur la base des recommandations pertinentes issues de ladite étude¹. A cet effet, on distinguera d'une part l'appui institutionnel attendu du CILSS en tant qu'organe de coopération régionale et d'autre part la structure de coordination régionale à mettre en place.

7.1 - L'appui institutionnel du CILSS

Par le biais du CILSS, les compétences sahéliennes dans le domaine stratégique en matière d'énergie domestique pourront être valorisées même si un appui technique des institutions spécialisées internationales est à rechercher. De même, le CILSS demeurera le passage obligé pour une intervention harmonisée de l'aide internationale en matière énergétique.

¹ C'est le cas notamment de l'étude RTPS réalisée par la Banque Mondiale et une étude initiée par l'Union Européenne en collaboration avec l'Université de Lisbonne.

7.2 - Structure de Coordination régionale du Projet

La coordination, au niveau régional, sera assurée par une équipe permanente sous la supervision et le contrôle du Secrétariat Exécutif du CILSS composé ainsi qu'il suit :

- 1 chef de Projet responsable devant les chefs des centres de gestion des différents sites, notamment pour la gestion administrative et technique.
- 1 expert responsable techniquement de chaque volet du Projet.
- Du personnel d'appui (Secrétaire, Chauffeur, Comptable et Assistant Administratif).

7.3 - Profils proposés

7.3.1 - Le Chef de Projet

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de centre de gestion, il devra être âgé de 30 ans au moins et de 50 ans au plus et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la gestion des projets. Cadre de haut niveau ayant des compétences dans les disciplines liées à l'énergie, l'économie, l'environnement et l'industrie, il devrait pouvoir justifier d'une excellente connaissance des institutions internationales versées dans les activités liées à l'énergie.

7.3.1.1 - Tâches de coordination

Il est chargé de toute mission liée à l'exécution et au suivi du Projet dont il supervise les actions pour tous les sites, au même titre que les experts.

7.3.1.2 - Tâches spécifiques

- * Suivi régulier de l'avancement du Projet
- * Gestion administrative et technique du Projet
- * Supervision technique des activités nationales des pays membres en matière énergétique.

7.3.2 - Les experts

De la même formation que le Chef du Projet, ils devront être âgés de trente (30) à cinquante (50) ans et justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets énergétiques. Il leur est demandé d'avoir une grande capacité à travailler en équipe.

7.3.2.1 - Tâches spécifiques

Sous l'autorité du Chef de Projet, chaque expert aura la responsabilité de conduire et d'animer les actions liées au volet du projet le concernant. Il sera responsable du suivi et évaluation du volet placé sous son autorité et devra rendre compte de l'avancement de ce volet en rapport avec le planning d'exécution des tâches arrêté lors de la planification du Projet.

COMITE PERMANENT INTER- ETATS DE LUTTE	SCHEMA DE PLANIFICATION DU PROJET (S.P.P.)	PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES / LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	DATE D'ETABLISSEMENT DU S.P.P. : Avril 1995
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)		DESIGNATION DU PROJET : Projet Régional de Promotion des Energie Domestiques et Alternatives (PREDAS)	
	PROJET N° 3	DUREE PREVISIBLE : 3 ans	
DESCRIPTION SOMMAIRE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
<u>Objectif global</u> : Accroissement maximal de la part des énergies domestiques et alternatives produites au Sahel, dans les consommations locales.	1 - Les différents indicateurs de tendance des habitudes de consommation énergétique sont publiées. 2 - Le poids des dépenses énergétiques dans les importations de la région a sensiblement baissé.	1 - Balances commerciales des pays membres 2 - Notes de conjoncture 3 - Tableaux de bord de l'économie.	1 - Révision préalable des politiques nationales de soutien des prix et de régulation de l'environnement des entreprises.
Objectif du Projet : Promotion d'une coopération régionale active efficient et efficace dans le domaine des énergies domestiques et alternatives du Sahel.	1 - Les différentes concertations sont effectuées 2 - Les mécanismes de coordination fonctionnent 3 - Les activités prévues se déroulent normalement	1 - Rapports d'activités du Projet 2 - Traites et accords officiels publiés et ratifiés 3 - Rapports de S + V	1 - Les attributions communautaires du CILSS sont renforcées 2 - Les objectifs de la politique énergétique communale sont prioritaires dans les plans nationaux 3 - Les obligations communes sont remplies
<u>Résultats</u> :			
R1 - Les besoins énergétiques actuels du Sahel sont évalués R2 - Le potentiel en énergies domestiques et alternatives du Sahel est mieux connu. R3 - Des politiques et stratégies régionales en matière énergétique sont définies. R4 - Des actions catalytiques de promotion des énergies domestiques et alternatives sont menées au Sahel.			

RESULTAT 1	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
Les besoins énergétiques actuels du Sahel sont évalués	1 - Les conclusions des enquêtes sont publiées au 31/12/95 2 - Les données sur l'utilisation énergétique sont capitalisées le 31/03/96 3 - Les tendances et les projections sont disponibles le 31/06/96	1 - Répertoire des besoins et leur coût 2 - Rapports d'enquêtes 3 - Banque de données 4 - Tableaux de bord	1 - Disponibilité des services nationaux à collaborer aux différentes activités du Projet

ACTIVITES

- 1 - Etablir un répertoire des besoins énergétiques du Sahel par pays, par source de ravitaillement et pour les 5 prochaines années.
- 2 - Formuler des projections des besoins énergétiques par pays, par source de ravitaillement et sur l'horizon 2010.
- 3 - Exécuter les études précédentes pour l'espace régional.

RESULTAT 2	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
Le potentiel en énergies domestiques et alternatives du Sahel est mieux connu	1 - Existence d'une étude du potentiel régional actuel au 31/12/1995 2 - Les cartes de potentiel sont publiées au 31/12/1995 3 - L'étude est actualisée annuellement	1 - Rapport du consultant 2 - Cartes commentées 3 - Répertoire d'utilisation énergétique 4 - Rapports d'actualisation	1 - Mise à disposition des connaissances nationales en matière énergétique

ACTIVITES

- 1 - Collecter, synthétiser et capitaliser les études existantes sur les ressources ligneuses actuelles du Sahel.
- 2 - Etablir des cartes de potentiel pour les différentes zones du Sahel en énergie solaire, éolienne, géothermique, hydroélectrique et de biomasse.
- 3 - Elaborer un répertoire d'utilisation des diverses formes d'énergie pour les usages domestiques, industriels et commerciaux

RESULTAT 3	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
Des politiques et des stratégies régionales en matière énergétique sont définies	1 - La structure de réflexion est mise en place le 31/03/1996 2 - Les commissions spécialisées se réunissent tous les 6 mois 3 - Les séminaires ateliers nationaux ont été exécutés le 30/06/1996 au plus tard	1 - Textes législatifs et/ou réglementaires 2 - Rapports et comptes rendus périodiques 3 - Rapports finalisés des séminaires	1 - Volonté de coopération affirmée des Etats 2 - Mandat expès donné au CLSS comme coordonnateur
A C T I V I T E S			
<p>1 - Sur la base des résultats 1 et 2, élaborer une politique énergétique régionale et créer une structure à cet effet.</p> <p>2 - Appuyer les Etats dans la formulation de politiques énergétiques nationales fondées sur la stratégie régionale.</p> <p>3 - Aider à harmoniser les textes légaux et réglementaires en matière énergétique au Sahel</p>			
RESULTAT 4	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	SUPPOSITIONS IMPORTANTES
Des actions catalytiques de promotion des énergies domestiques et alternatives sont menées au Sahel	1 - Etudes de faisabilité disponible le 31/03/96 2 - Dossiers de projet énergies fossiles près le 30/06/96 3 - Structure de financement privé disponible en matière d'équipements solaires le 31/12/96 4 - Meilleure connaissance de la technique scolaire par les masses en 1997.	1 - Dossiers techniques, économiques et financiers des projets 2 - Rapports de consultants 3 - Rapports finaux Textes légaux et réglementaires 4 - Balances des paiements des pays	1 - Renoncement des Etats à des mesures individuelles de protection 2 - Volonté claire des opérateurs économiques
A C T I V I T E S			
<p>1 - Faire la situation d'impact des foyers améliorés</p> <p>2 - Etudier les conditions optimales d'utilisation du bois pour les besoins des centres urbains.</p> <p>3 - Aider au reboisement et la conservation des forêts pour répondre aux besoins en bois et charbon de chauffe.</p> <p>4 - Rationaliser le marché du charbon de bois dans la région.</p> <p>5 - Initier une étude de faisabilité d'un projet d'adaptation de l'utilisation des énergies fossiles modernes à des fins domestiques au Sahel.</p> <p>6 - Appuyer la diffusion massive des équipements en énergie solaire.</p> <p>7 - Aider à impliquer le secteur privé dans le financement des équipements solaires.</p> <p>8 - Evaluer la phase actuelle du PRS pour en formuler la phase II.</p> <p>9 - Mener une étude sur les conditions d'utilisation de l'énergie thermique solaire au niveau domestique.</p>			

PLAN D'OPERATIONS

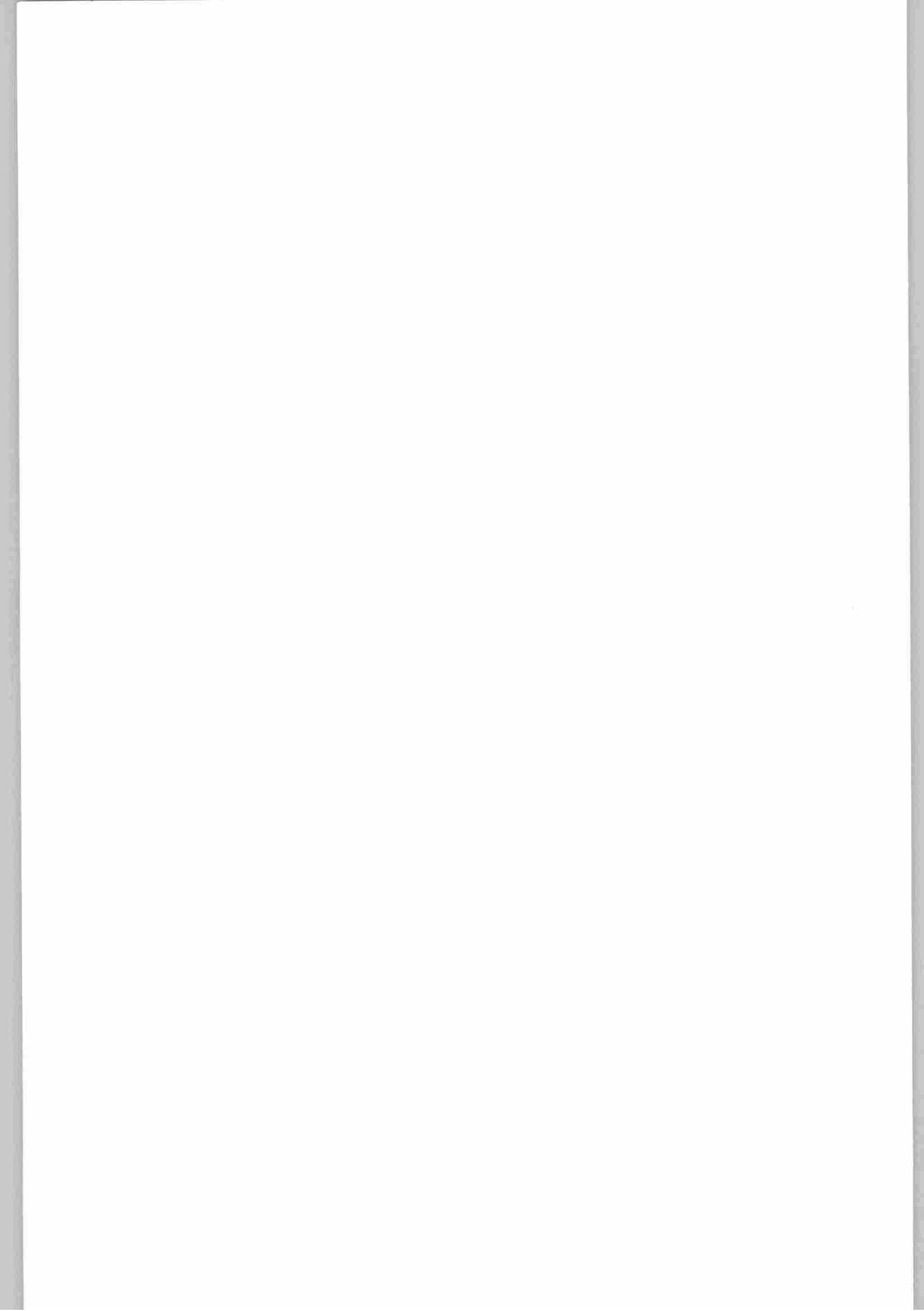
Date d'élaboration : 15 avril 1995

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**

**PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE GRN/LCD
Projet de Promotion des Energies Domestiques
et Alternatives au Sahel (PRODAS)**

N°	ACTIVITES	INDICATEURS	1995				1996				1997				B E S O I N S				Remarques
			3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	H M	H M	Financier	Matériel			
1	<u>Evaluation des besoins en énergies domestiques des Sahéliens</u>																		
1.1	Termes de référence de l'étude																		
1.2	Appel d'offres et sélection des bureaux d'études																		
1.3	Exécution de l'étude																		
1.4	Remise du rapport final																		

N°	ACTIVITES	INDICATEURS	1995				1996				1997				B E S O I N S				Remarques
			3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	H M	H M	Financier	Matériel			
2	<u>Evaluation du potentiel énergétique actuel du Sahel</u>												Sahélien	Expert	FCFA	FCFA			
2.1	Termes de référence de l'étude													3	30 000 000				
2.2	Appel d'offres et sélection des bureaux d'études																		
2.3	Exécution de l'étude																		
2.4	Remise du rapport final																		
3	<u>Elaboration de la stratégie régionale</u>																		
3.1	Mise sur pied des relais nationaux																		
3.2	Rencontre régionale de démarrage																		
3.3	Ateliers Nationaux Spécifiques																		
3.4	2 ^e rencontre régionale																		
3.5	Synthèse, rédaction, diffusion																		
3.6	Mise en place de la coordination régionale du Projet																		



N°	ACTIVITES	INDICATEURS	1995				1996				1997				B E S O I N S				Remarques
			3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	H M	H M	Financier	Matériel			
4	<u>Actions catalytiques de promotion des énergies domestiques et alternatives</u>												Sahélien	Expert	FCFA	FCFA			
4.1	Poursuite activités du PRS																		
4.2	Dossier de programmes d'actions																		
4.3	Exécution volet "énergies alternatives" et "appui institut"																		
4.4	Finalisation du volet "énergies domestiques urbaines"																		
4.5	Exécution du volet "énergies domestiques urbaines"																		
5	Coordination du Projet																		
TOTAL GENERAL												619 500 000							